PREMIER MINISTRE
Direction de l'information légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

Rapport d'activité DILA 2025

DILA

RAPPORT D'ACTIVITÉ DILA 2025

Direction de l'information
légale et administrative

SOMMAIRE

L'entretien 4

L'essentiel 8
→ En chiffres
→ En images

À la Une 12
→ Le plan stratégique DILA 2027
→ Les anniversaires 2025

01 LA DILA OPÈRE

L'accès au droit 16
→ Le *Journal officiel* de la République française
→ Légifrance

L'accès aux annonces légales 22
→ Les annonces civiles et commerciales
→ Les annonces de marchés publics

02 LA DILA RENSEIGNE

Les particuliers 26
→ *Service Public*, un écosystème d'information administrative renforcé
→ Un accès facilité aux démarches administratives
→ Un contact direct avec les usagers

Les professionnels 32
→ *Service Public* Entreprendre s'enrichit
→ Des partenariats consolidés
→ Des tutoriels pour les aidants administratifs

03 LA DILA ÉCLAIRE LE DÉBAT PUBLIC

Un site d'information au cœur de la vie publique 38

La Documentation française, historique et actuelle 40

Une imprimerie active et en réseau 44

04 LA DILA SÉCURISE ET INNOVE

La doctrine de gestion en matière de crise cyber 50

Les systèmes d'information 50

Les expérimentations intégrant l'intelligence artificielle 51

05 LA DILA FÉDÈRE

Un réseau de partenaires de confiance 54

Les relations internationales 56

Les interventions extérieures 57

06 LA DILA S'ENGAGE

Pour un collectif de travail fort 60

Pour la formation professionnelle 63

Pour la santé et sécurité au travail 64

Pour la transition écologique 65

Pour le handicap et l'égalité professionnelle 68

Pour le dialogue social 70

Pour une gestion budgétaire exemplaire 70

ANNEXES

Statuts et textes de référence 77

Organigramme de la DILA 78

L'ENTRETIEN

Véronique Lehideux
directrice

Comment qualifieriez-vous l'année 2025 pour la DILA ?

L'année 2025 a été marquée par la publication du plan stratégique DILA 2027, élaboré sous l'égide de ma prédécesseuse Anne Duclos-Grisier, dont je tiens à saluer le mandat qui a porté haut les ambitions de la DILA, avec une progression remarquable des résultats et des réalisations au service de tous nos publics.
Ce document, coconstruit avec les agents, incarne une vision commune, fondée sur cinq axes clairs et ambitieux, qui vise à anticiper les évolutions, les nécessaires adaptations, tout en réaffirmant notre mission essentielle de producteur d'une information légale et administrative de référence dont la compréhension est facilitée. Ce plan affirme aussi notre volonté de bâtir une administration à la fois humaine, innovante, écologique et exemplaire.
2025 a été également l'année des anniversaires : les 15 ans de la DILA et de notre centre d'appels interministériel, les 25 ans de Service Public et les 80 ans de la maison d'édition La Documentation française… Autant d'étapes historiques qui ont permis de revenir sur les jalons franchis et les avancées de nos services en faveur des usagers.
L'année 2026 sera une année importante car il nous faut concrétiser de nombreux projets aux échéances fixées. Afin que le plan stratégique soit, pour chaque agent, le plus concret possible, j'ai souhaité que nous le déclinions en un nombre limité d'objectifs et que nous arrêtions pour chacun d'entre eux deux cibles de réalisation : à fin 2026 et à fin 2027. Je souhaite que cette déclinaison opérationnelle soit notre boussole dans nos actions au quotidien.

Quelles ont été les concrétisations phares de l'année ?

Notre activité a été dense. L'audience de nos sites internet, même si nous avons pleinement conscience de l'arrivée de l'intelligence artificielle qui bouleverse les modes de consommation de l'information, a atteint 920 millions de visites en 2025, ce qui est un nouveau record de fréquentation. Mais au-delà de ce chiffre, ce que je retiens, c'est la hausse des taux de satisfaction de nos usagers : celui de Service Public a atteint le niveau de 83,3 %, celui du Boamp est aussi élevé avec 87 % pour les nouveaux formulaires ; il est de 85,3 % pour Service Public Entreprendre et atteint même 96,4 % pour Vie publique.

Légifrance a franchi un nouveau cap avec 198 millions de visites. Simultanément, les requêtes par API (interface de programmation d'application) ont dépassé les 340 millions d'interrogations ! Une très forte progression puisque nous étions à 202 millions en 2024. J'y vois un signe de la confiance accordée à nos données juridiques et un témoin de leur réutilisation croissante par de nombreux acteurs.
L'éditeur légistique Édile, développé dans le cadre du programme des nouveaux outils de production normative, est désormais expérimenté dans l'ensemble des ministères. Plus de 1300 agents ont utilisé Édile (dont 830 nouveaux) depuis sa mise en service et plus de 2500 nouveaux projets de textes réglementaires ont été créés *via* l'éditeur en 2025.
L'expérience des utilisateurs du site Boamp.fr a également été améliorée avec le développement de parcours simplifiés et de nouveaux formulaires nationaux et européens, couvrant plus de 80 % des besoins des acheteurs publics.

Service Public a réaffirmé son rôle de référent national de l'information administrative pour les particuliers et les professionnels avec 684 millions de visites. L'année 2025 a été marquée par une étape symbolique avec l'adoption de l'URL en « .gouv.fr » et l'affirmation d'une identité de marque.
Le volet dédié aux entreprises, Entreprendre.service-public.gouv.fr, a poursuivi lui aussi son développement avec plus de 46 millions de visites. Certifié 100 % accessible en 2025, il a continué à s'enrichir en données. L'intégration depuis le 1er janvier 2026 de la start-up d'État Conseillers-Entreprises et de ses équipes, vient encore renforcer cette dynamique collective pour servir les entrepreneurs et dirigeants de petites et moyennes entreprises.
L'information citoyenne n'est pas en reste. Les équipes de Vie Publique et de La Documentation française ont continué à développer et à renouveler leur offre. On peut citer notamment le développement des réseaux sociaux, le nouveau millésime du guide *Jeune et citoyen*, la refonte de la collection « Formation Administration Concours » dans un format renouvelé intitulé « Concours administratifs », ou encore le travail collaboratif qui a permis la mise en place sur Vie-publique.fr de l'espace dédié aux élections municipales 2026. Les travaux conduits en 2025 permettront également de voir aboutir très prochainement, au printemps 2026, l'intégration au site Vie-publique.fr des dossiers législatifs figurant auparavant sur Légifrance.
Notre activité d'imprimeur a été pleinement mobilisée pour satisfaire nos clients et pour animer le réseau interministériel d'impression de l'État, avec un chiffre d'affaires de plus de 700 000 euros, en progression de 40 % par rapport à 2024. À l'heure de contraintes budgétaires fortes, nous avons grand intérêt à mutualiser et partager notre capacité d'impression au bénéfice des autres services de l'État.

Quelles sont les valeurs auxquelles la DILA est attachée ? Comment se traduisent-elles ?

La DILA peut être fière de ses valeurs et du travail accompli par ses équipes. Collectivement, nous portons haut le sens de nos missions d'intérêt général, le respect du service public et de nos usagers.
Je crois sincèrement que l'engagement par la preuve est le plus efficace et que miser sur le collectif est une valeur sûre : avec le renouvellement des labels « Égalité et diversité » en 2025, un taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 9,7 % et plus de 50 % de femmes aux emplois supérieurs, la DILA répond présente.
Notre engagement en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail, au moyen d'un accompagnement des agents tout au long de leur carrière, mérite d'être souligné. Cela doit permettre à la DILA en tant qu'employeur d'être toujours plus attractive. Nous portons une grande attention à la formation de nos agents et à leur sensibilisation sur de nombreux sujets, allant de la santé mentale aux risques des addictions en passant par la prévention des troubles musculosquelettiques.
Plus largement, nous avons poursuivi nos travaux pour réduire notre consommation énergétique, nos déchets, et être exemplaire dans nos gestes du quotidien. Je souhaite citer la réduction de 18 % de nos émissions de gaz à effet de serre, résultat très concret de ces efforts.

Tous nos engagements, qu'ils soient en faveur d'une plus grande diffusion de l'information légale et administrative, de l'accessibilité, du respect des labels « Égalité et diversité », de sobriété budgétaire ou encore de la transition écologique, seront poursuivis en 2026. Tous les agents de la DILA sont mobilisés en ce sens.

LA DILA EN QUATRE MISSIONS

Les missions de la DILA, définies par le décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010, s'articulent autour d'une même ambition : mettre à la disposition de chacun une information de référence, fiable et accessible, permettant le bon fonctionnement de l'État de droit, l'exercice de la citoyenneté et le respect des droits et obligations administratives. Cette ambition se décline en quatre missions, étroitement liées :

1. Mission d'information régalienne : produire le *Journal officiel* et diffuser les règles de droit.

2. Mission d'information économique : diffuser les annonces légales.

3. Mission d'information administrative : offrir aux usagers un service de référence pour s'informer sur leurs droits et obligations et la réalisation de leurs démarches administratives.

4. Mission d'information citoyenne : donner accès à des contenus fiables et pédagogiques sur les politiques publiques et le fonctionnement des institutions.

L'essentiel en chiffres

920
millions de visites
sur l'ensemble des sites de la DILA

499
Collaborateurs
(dont **42 agents** mis à disposition par d'autres ministères)
et **109 salariés** de la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO) travaillant exclusivement pour la DILA

91 %
d'agents
ont recours au télétravail (hors MAD, agents postés et apprentis)

9,7 %
de bénéficiaires
de l'obligation d'emploi (BOETH)

50 %
de femmes
au sein de l'encadrement supérieur

32
apprentis
et **49 stagiaires**

400 000

appels et messages

d'usagers traités

198

millions de visites

sur **Legifrance. gouv.fr**

et **340 millions de requêtes aux API** (interface de programmation d'application)

684

millions de visites

sur **Service-public.gouv.fr**

6,6 millions de démarches en ligne

1,3 million d'abonnés à la lettre d'actualité hebdomadaire

33 815

textes publiés au JO

142 296 abonnés
au sommaire du JO

dont

46

millions de visites

sur **Entreprendre.service-public.gouv.fr**

16,3

millions de visites

sur les sites d'annonnes

Bodacc.fr
Boamp.fr
Journal.officiel.gouv.fr

4,1 millions
d'annonces légales publiées

21

millions de visites

sur ***Vie-publique.fr***
179 ouvrages publiés (dont **64 nouveautés, 24 retirages et 91 productions numériques**) **aux éditions de La Documentation française**

EN IMAGES

→ Visite de Guillaume Odinet, directeur, adjoint de la secrétaire générale du Gouvernement

→ Service Public Entreprendre au salon Go Entreprenneurs

→ Un robot à l'imprimerie pour des tâches répétitives

→ Charte de prévention des usages et des conduites addictives et guide de ressources

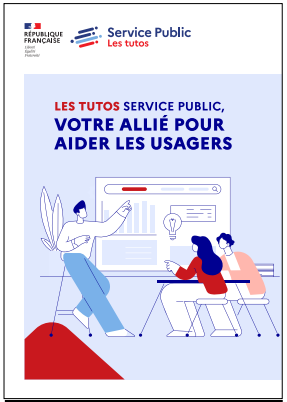

→ Lancement des tutos de Service Public : des webinaires pour mieux appréhender le site et ses services

→ Session d'accueil
des nouveaux arrivants DILA

→ Les équipes de Service public rassemblées
pour les 25 ans du site

→ Visite sénatoriale dans le cadre d'une mission
d'information sur l'accès aux services publics

→ Rencontres des personnels de la DILA
autour du plan stratégique 2027,
en présence de Claire Landais,
secrétaire générale du Gouvernement

À LA UNE

Le plan stratégique DILA 2027

Les Rencontres des personnels, organisées simultanément à Paris et à Metz le 26 juin 2025, autour du plan stratégique DILA 2027, ont été l'occasion de présenter la feuille de route pour les trois années à venir. De nombreux agents ont illustré concrètement, avec leurs témoignages, les projets ou les orientations au cœur de la stratégie. La secrétaire générale du Gouvernement, Claire Landais, a clôturé ces rencontres.
Le plan stratégique DILA 2027 est le résultat d'un dispositif collaboratif ayant mobilisé lors de sa préparation tous les agents avec des ateliers, des travaux thématiques et des conférences (intelligence artificielle, transition écologique…). Le plan est décliné en lettres d'objectifs annuelles pour les sous-directions et les départements et fait l'objet d'une sélection de quarante indicateurs qui seront suivis périodiquement pour rendre compte de son avancement.

Les anniversaires 2025

15 ans de la direction de l'information légale et administrative

Issue de la fusion des Journaux officiels et de La Documentation française, la DILA a su durant ces quinze dernières années se transformer en prenant le virage du numérique, et s'adapter tant dans ses missions que dans les services rendus aux usagers. Ce sont des milliards de visites et de pages vues sur l'ensemble de ses sites, des centaines de publications sur les grands thèmes du débat public et les grands enjeux nationaux et internationaux qui ont été produites, tout en suivant une trajectoire de réduction sensible de ses effectifs, comme de ses dépenses, et en s'engageant en faveur de l'écologie, ou par des labels qui l'obligent… La DILA s'inscrit dans la logique de l'État efficace et continue à innover, à œuvrer pour l'intérêt général, et à offrir un service de qualité aux usagers.

25 ans Service Public

Un quart de siècle pour le site officiel de l'administration française et un nouveau tournant dans sa vie numérique : l'affirmation de la marque avec une nouvelle identité graphique, une nouvelle signature pour définir ses engagements auprès des usagers, une nouvelle URL en « .gouv.fr » pour rassurer sur la sécurité et la fiabilité de l'information délivrée, une cohérence pour l'écosystème serviciel proposé aux particuliers et aux professionnels avec de nouveaux parcours pas à pas pour s'orienter dans ses démarches, de nouvelles démarches en ligne, de nouveaux simulateurs, de nouveaux webinaires pour les aidants ou les secrétaires de mairie.

15 ans Allô Service Public

Cinq millions d'appels ont été traités en quinze ans, avec un taux de satisfaction qui atteint aujourd'hui les 90 %. Allô Service Public est un service interministériel de renseignements administratifs par téléphone et accessible *via* la rubrique Qui peut m'aider ? du site Service-public.gouv.fr ou *via* le 3939. Créé en 1955, le dispositif a évolué pour devenir un centre d'appels interministériel unique, situé à Metz et comprenant une quarantaine d'agents mis à disposition par des ministères. Le service repose sur un principe fondamental : un contact humain, fiable et anonyme. Les échanges avec les usagers permettent aussi d'alimenter et d'améliorer la rubrique « Vos droits » sur Service public.gouv.fr. Cet écosystème bénéficie au site et aux usagers pour apporter ainsi une information plus claire et plus pratique, au plus grand nombre.

80 ans La Documentation française

En 2025, *La Documentation française* a fêté ses quatre-vingts ans. Ce fut l'opportunité de revenir sur son histoire et sa naissance à la Libération, ses fondamentaux et, dans un contexte de désinformation croissante, de montrer combien sa mission reste actuelle et essentielle : proposer des contenus fiables, des ressources officielles, des formats adaptés pour tous, dans un langage pédagogique et accessible. À travers ses revues, ses collections, celles de ses administrations partenaires, les équipes préservent un savoir-faire documentaire et instructif pour les étudiants, les professeurs, les journalistes, les agents publics et les citoyens. Politiques publiques, enjeux sociétaux, économie, Europe, éducation, économie, environnement, santé… tous les sujets sélectionnés par un comité scientifique éditorial sont traités avec des auteurs experts.

LA DILA OPÈRE

01

La direction de l'information légale et administrative garantit l'accès au droit en assurant les missions régaliennes suivantes :

- la publication des lois et des actes administratifs : article 1er du code civil ;
- la publication du compte rendu intégral des débats des assemblées parlementaires : article 33 de la Constitution du 4 octobre 1958 ;
- l'exploitation du site Legifrance.gouv.fr : décret n° 2002-1064 du 7 août 2002 relatif au service public de la diffusion du droit par l'internet. Elle contribue également à la transparence de la vie associative, économique et financière par la publication d'informations (annonces civiles et commerciales, de marchés publics).

L'accès au droit

Le *Journal officiel* de la République française (JORF)

Avec 33 815 textes, le nombre de textes publiés au JORF en 2025 est en hausse de 6,8 % par rapport à 2024, et le nombre de pages publiées augmente également de 0,7 % avec 73 701 pages.
En 2025, deux Journaux officiels complémentaires (c'est-à-dire un second JORF publié au cours d'une même journée) ont été diffusés :

→ le premier pour la publication de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) ;

→ le second pour la publication d'un décret relatif à la composition du Gouvernement.

Par ailleurs, deux Journaux officiels exceptionnels (publiés un lundi ou au lendemain d'un jour férié) ont également été produits :

→ l'un pour un arrêté portant l'interdiction de déplacement des supporters d'un club de football ;

→ l'autre pour un décret portant sur la composition du Gouvernement.

À fin décembre 2025, le nombre d'abonnés est en hausse de 5,5 %, avec 142 296 personnes abonnées au sommaire électronique envoyé par courriel.

Le JORF	2025	2024
Textes publiés	**33 815**	31 662
Volumétrie (pages PDF)	**73 701**	73 192
Horaire moyen de réception du sommaire sur Légifrance	**01 h 02**	02 h 03

La répartition des publications, en volume, s'inscrit dans la continuité des années précédentes.
Les textes généraux constituent la catégorie la plus représentée, avec 10 070 textes publiés (soit 29,5 % de l'ensemble), devançant les mesures nominatives qui totalisent 9 671 textes (soit 28,3 %). Les annonces judiciaires et légales occupent la troisième place, avec 4 942 annonces publiées (14,5 % du volume global).
Les autres catégories de publications présentent des volumes plus limités, chacune représentant une part inférieure à 10 % du total des publications. Il s'agit notamment des textes émanant des juridictions et des autorités administratives indépendantes (2 599 textes), des avis et communications (2 339 textes), des informations parlementaires (1 958 textes) ainsi que des conventions collectives (1 717 textes).

Rubriques	2025	2024
Textes généraux	**29,5 %**	29,5 %
Mesures nominatives	**28,3 %**	28 %
Annonces judiciaires et légales	**14,5 %**	14,1 %

Nature des textes et évolution	2025	2024
Lois (dont ratification)	**84 lois**	50 lois
Décrets	**11,3 %**	11,2 %
Arrêtés	**48,4 %**	48 %
Décisions	**8,9 %**	9,4 %

Les ministères sont à l'origine de 24 138 textes, soit 71,4 % du total des textes publiés.

Les émetteurs de textes	2025	2024
Les ministères	**71,4 %**	71,6 %
Les juridictions autorités administratives indépendantes	**7,6 %**	7,5 %

L'activité de publication des éditions parlementaires représente 50 540 pages (pour 30 786 en 2024) :

→ **Assemblée nationale :** 20 211 pages pour les comptes rendus intégraux des débats et 10 693 pages pour les questions écrites ;

→ **Sénat :** 13 321 pages pour les comptes rendus intégraux des débats et 6 315 pages pour les questions écrites.

Cette hausse importante de 64,2 % est induite par la forte baisse constatée en 2024 liée à la tenue d'élections législatives qui avaient conduit à une interruption de la session parlementaire.

Les éditions parlementaires (pages)	**2025**	2024	2024 / 2025
Assemblée nationale	**30 904**	18 263	69,2 %
Les comptes rendus intégraux des débats	**20 211**	11 406	77,2 %
Les questions-réponses	**10 693**	6 857	55,9 %
Sénat	**19 636**	12 523	56,8 %
Les comptes rendus intégraux des débats	**13 321**	7 568	76 %
Les questions-réponses	**6 315**	4 955	22,45 %
Total éditions parlementaires	**50 540**	**30 786**	**64,2 %**

La diffusion des conventions collectives

Au cours de l'année 2025, 1 171 textes ont été publiés au *Bulletin officiel des conventions collectives* (*BOCC*), pour un volume total de 7 717 pages. Parmi eux, 1 129 ont été consolidés et rendus accessibles aux usagers. Le niveau de consolidation des conventions collectives reste stable, avec un taux de 96,4 % en 2025 (96,8 % en 2024).
La DILA a par ailleurs assuré la consolidation des arrêtés d'extension publiés au *Journal officiel* de la République française (JORF). Sur les 859 arrêtés d'extension publiés au JORF en 2025, 774 arrêtés, étendant 922 accords, ont fait l'objet d'une consolidation. Les textes consolidés ont suscité un fort intérêt avec 13 197 535 visites, tandis que le BOCC a enregistré 229 877 consultations au cours de l'année (en progression de 114 %).
Enfin, la DILA assure également la production des conventions collectives dans une version numérique exportable. En 2025, cette activité éditoriale a couvert les conventions collectives « Esthétique Cosmétique » et « Journalistes », totalisant 504 pages.

Bilan 2025 de la diffusion du droit

En complément d'une démarche qualité visant l'objectif du « zéro défaut », inspirée des principes du contrôle interne, la modernisation des outils de production s'est accompagnée d'une révision des processus métiers de la rédaction du *Journal officiel*, permettant d'accroître significativement l'efficience, à la fois par l'optimisation des effectifs mobilisés et par la réduction des délais de publication : environ 27 % des textes sont publiés sous 24 heures après réception, 34 % sous 48 heures et les textes sans délai de publication sont publiés entre 4 et 6 jours maximum.

Légifrance

Dans le cadre de sa mission d'accès au droit et sous l'autorité du secrétariat général du Gouvernement qui détient la responsabilité éditoriale de Légifrance, la DILA gère le site internet, assure la consolidation des codes, lois et règlements, et alimente les bases de données conventionnelles.

L'audience de Légifrance sur l'année 2025 a dépassé les 198 millions de visites (en progression de près de 9 % par rapport à l'année 2024). À ces visites directes, il convient d'ajouter plus de 340 millions d'appels aux API (interface de programmation applicative) proposées par le site.
Les travaux de mise en conformité de Légifrance avec le système de design de l'État (DSFR) sont engagés et aboutiront en 2026. Cette évolution de l'ergonomie rendra la navigation plus intuitive, améliorera la visibilité des informations essentielles et facilitera pour l'usager l'accès aux aides.

Nouveaux outils de production normative

Faisant partie intégrante des 50 plus grands projets des systèmes d'information de l'État, le programme « Nouveaux outils de production normative » modernise les outils numériques afin d'améliorer la qualité et les délais de publication des lois, décrets, ordonnances et autres textes au *Journal officiel* ainsi que leur diffusion sur Légifrance. Il combine transformation numérique, évolution des métiers et simplification des pratiques de rédaction légistique en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (ministères, Conseil d'État, Assemblée nationale, Sénat…).

Dans le cadre de ce programme, un éditeur de textes normatifs, dénommé Édile, a été mis en production en version « bêta » fin 2023. Fin 2025, il est désormais utilisé dans l'ensemble des ministères, par près de 1 300 utilisateurs et a déjà permis l'élaboration de 4 000 textes réglementaires.

Une nouvelle version d'Édile, interfacée avec Solon et offrant des fonctionnalités complémentaires, sera mise en production en juin 2026.

Les formations de Légifrance et l'assistance à l'usage

Au-delà de l'assistance aux usagers de Légifrance et des applications de la chaîne régalienne par mél ou par téléphone, un catalogue de formations accessibles depuis le Campus du numérique public a été proposé en 2025. Tout agent public travaillant sur le réseau interministériel de l'État amené à rédiger, corriger et valider des textes normatifs, peut ainsi se former sur l'utilisation d'Édile. Les administrateurs ministériels ou directionnels quant à eux peuvent se voir dispenser une formation pour travailler sur Solon, l'outil de gestion des textes normatifs de leur rédaction jusqu'à leur publication au *Journal officiel* et sur Réponses, l'outil interministériel de traitement des questions écrites des parlementaires.

Les agents intervenant sur les projets de lois ou propositions de lois peuvent accéder aux formations sur Signale, outil de gestion des amendements parlementaires.

Enfin, des formations/démonstrations sur le site Légifrance sont proposées aux agents publics comme aux usagers, professionnels ou non du droit, afin de maîtriser les fonctionnalités offertes par le site et optimiser leurs recherches juridiques.

La DILA diffuse :

- sur Boamp.fr : les annonces de marchés publics ;
- sur Bodacc.fr : la publicité des actes enregistrés au registre du commerce et des sociétés (RCS) : créations, immatriculations, ventes et cessions, procédures collectives, procédures de conciliation, procédures de rétablissement professionnel, modifications, radiations et dépôt des comptes. Les annonces civiles de rétablissement personnel, de succession acceptée à concurrence de l'actif net et les envois en possession ;
- sur Journal-officiel.gouv.fr : le *Bulletin des annonces légales obligatoires* (*BALO*) recense l'ensemble des informations relatives aux sociétés faisant appel public à l'épargne et aux établissements bancaires et financiers, telles que les opérations financières, les avis de convocation aux assemblées générales et les comptes annuels ;
- sur Journal-officiel.gouv.fr : le *Journal officiel des associations et fondations d'entreprise* (*JOAFE*) recense les annonces et les comptes annuels publiés relevant de la vie des associations loi de 1901, des associations professionnelles nationales de militaires, des associations syndicales de propriétaires, des fondations d'entreprise, des fondations partenariales et des fonds de dotation ainsi que les comptes annuels et les rapports des commissaires aux comptes des organisations syndicales et professionnelles soumises à ces obligations.

L'accès aux annonces légales

La typologie et la volumétrie en 2025

En 2025, 4 124 444 annonces légales ont été publiées, soit une hausse de 6,39 % par rapport à 2024.

Avis publiés comptes annuels diffusés	2025	2024	2024 / 2025
BODACC*	**3 831 613**	3 595 703	+ 6,70 %
BODACC A	**879 264**	822 052	+ 6,96 %
BODACC B	**931 331**	828 272	+ 12,44 %
BODACC C (avis de dépôt)	**2 026 018**	1 945 379	+ 4,15 %
BOAMP	**134 263**	136 319	- 1,51 %
Avis de formulaire national standard (FNS)	**48 522**	53 520	- 9,34 %
Avis sur le *Journal officiel de l'union européenne* (*JOUE*)	**76 513**	73 805	+ 3,67 %
Avis MAPA marchés < 90 k€	**9 228**	8 994	+ 2,6 %
BALO	**4 005**	3 987	+ 0,45 %

JOAFE	**149 563**	140 696	+ 6,30 %
Annonces publiées	**128 524**	121 526	+ 5,76 %
Comptes annuels diffusés	**21 039**	19 170	+ 9,75 %
	4 124 444	3 876 705	+ 6,39 %

(*) Depuis le 10 janvier 1986, le BODACC est publié en trois éditions : BODACC A (ventes et cessions, créations d'établissement, immatriculations, prévention des difficultés des entreprises et procédures collectives), BODACC B (modification diverses personnes physiques ou morales, radiations), BODACC C (avis de dépôts des comptes de sociétés).

Les nouveaux formulaires de saisine de marchés publics

Pour accompagner les acheteurs publics à la suite de l'entrée en vigueur du règlement d'exécution européen 2019/1780 du 23 septembre 2019 (qui a introduit les nouveaux formulaires types e-Forms pour les marchés dont le montant dépasse les seuils européens), la DILA a lancé PIAMP, plateforme d'intégration des avis de marchés publics. Cette solution propose un module de saisie ergonomique, conçu pour faciliter la publication des principaux formulaires nationaux et européens et garantir à tous les acheteurs un accès simple et fiable à la publication de leurs avis. Une première étape a été franchie en mars 2025 avec la mise en ligne des formulaires nationaux.

Les informations requises, la rapidité de saisie, la clarté des options, la praticité de complétion et la validation de chaque étape ont été analysées, ajustées et optimisées. Parmi les premiers retours des utilisateurs, 90 % estiment que les nouveaux formulaires sont faciles à utiliser, 93 % indiquent vouloir les utiliser fréquemment. Outre ces bons résultats, chaque étape de l'expérience usagers a été notée et analysée pour apporter des améliorations.

En 2025, 5 300 annonces de marchés publics ont ainsi été publiées sur la base des formulaires déployés par la DILA.

La DILA est également membre du groupement d'intérêt public (GIP) qui produit le portail de la publicité légale des entreprises (PPLE) www.pple.fr. Réunissant le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC), l'association de la presse pour la transparence économique et la DILA, ce GIP, créé en 2014, a pour objectif de proposer au public et aux professionnels l'accès à l'ensemble des informations publiques de toutes les entreprises inscrites ou susceptibles de l'être au Registre du commerce et des sociétés (RCS). Le portail permet l'accès aux annonces et informations légales des sites : www.actulegales.fr, www.infogreffe.fr et www.bodacc.fr.

LA DILA RENSEIGNE

02

Les particuliers

Service Public, un écosystème d'information administrative renforcé

Pour ses 25 ans, le site officiel de l'administration française a structuré son identité de marque et son offre de services (en intégrant les réseaux sociaux, la lettre d'actualité hebdomadaire et ses 1,3 million d'abonnés, l'annuaire et la réponse par messagerie).
Avec sa nouvelle promesse « Vos droits et démarches plus simplement », le site a adopté l'URL de l'État en octobre 2025 « .gouv.fr » afin de renforcer son caractère officiel et la confiance des usagers sur l'information délivrée. Fin 2025, Service-public.gouv.fr comptait 638 millions de visites. Ces résultats sont l'aboutissement d'un travail de fond sur les contenus pour en assurer la qualité juridique et l'efficacité en matière de référencement naturel.

Une nouvelle identité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

De leur côté, les réseaux sociaux progressent : Facebook est passé de 4 à 57 millions de vues en 2025 et a permis de toucher 6 millions d'internautes. Par ailleurs, les publications sur *Instagram* ont regroupé 24 245 abonnés (+122 % par rapport à 2024) et celles sur Youtube 8 836 (+25 %), Enfin, Service Public a lancé le 28 octobre, à titre expérimental, son compte Tiktok qui a atteint en quelques semaines 2 810 abonnés et plus de 577 000 vues.

Baromètre de satisfaction de Service Public en 2025

Le baromètre 2025 affiche une satisfaction en hausse de + 3,8 points : 83,3 % des répondants se déclarent satisfaits, 51,1 % très satisfaits (en léger recul de - 0,3 par rapport à 2024).

La clarté des informations est plébiscitée à 82 % par les répondants (+ 2,7 par rapport à 2024) et 46,5 % très claires (- 0,5 point par rapport à 2024). 87,9 % se déclarent confiants (+ 2,5 points) et 62,2 % sont très confiants (- 2,4 points).

Le NPS, c'est-à-dire la différence entre les promoteurs et les détracteurs, n'a jamais été aussi élevé : 43,9 % soit + 2,4 points, les promoteurs étant en majorité à 62,6 %.

Enfin, 90,3 % (+ 2,6) des répondants jugent l'information facile à trouver.

Baromètre *Service Public* : accessible *via* une pop-in sur le site du 17 au 28 octobre 2025,
8 282 répondants dont 7 567 exploitables (usagers de plus de 16 ans)

Un accès facilité aux démarches administratives

Service Public, par ses différents canaux, informe et oriente l'usager vers le service administratif compétent, afin qu'il puisse réaliser ses démarches. Service Public propose depuis 2014 des parcours administratifs liés aux événements de vie. Deux nouveaux parcours « Comment faire si… » ont été mis en ligne en 2025 « Je deviens alternant » et « Je deviens parent» . Ces accompagnements administratifs pas à pas, basés sur la personnalisation de la réponse, permettent à l'usager d'avoir une approche simplifiée de sa vie administrative et de mieux identifier les documents nécessaires ou les étapes de la démarche avant même de la lancer.
Parmi les réalisations 2025, l'annuaire de l'administration française, géré par la DILA, s'est enrichi de la géolocalisation : l'usager peut trouver aisément le service administratif à proximité.

Une vaste campagne d'affichage au sein des maisons France Services

À l'occasion des 25 ans de Service Public, la DILA, en collaboration avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, a procédé à l'envoi d'affiches à l'ensemble des France Services, afin de rappeler les missions et services proposés par le site aux usagers (information administrative, démarches, modèles de lettres et simulateurs de situation, accompagnement et possibilité d'être renseigné par un informateur spécialisé par messagerie ou téléphone...).

Dans le cadre de la mise en relation des usagers avec l'administration, la DILA opère pour ses partenaires, sur Service-public.gouv.fr., des démarches en ligne de premier ordre comme le recensement citoyen obligatoire (RCO), la demande d'actes d'état civil (AEC) ou encore la demande de déclaration de changement de coordonnées (JCC). En 2025, plus de 8 millions de dossiers ont ainsi été transmis pour instruction aux services concernés.
Parmi les nouveautés 2025, la démarche de renouvellement de passeport à l'étranger, qui permet de ne plus de se déplacer en consulat pour renouveler son passeport, disponible dans un premier temps pour les Français résidant au Canada et au Portugal, a été élargie à l'Espagne et à l'Australie.
Un service de rappel téléphonique a été proposé pour accompagner au mieux les usagers dans la réalisation de la démarche de RCO.
Cinq démarches supplémentaires sont passées au système de design de l'État (DSFR) et ont bénéficié d'améliorations et de simplifications significatives des parcours usagers parmi lesquelles la démarche « Je change de coordonnées », l'une des démarches les utilisées sur Service public.
Dans le domaine professionnel des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), Service-public.gouv.fr a mis en service en 2025 la démarche « Déclaration d'un incident ou accident dans une ICPE » ; la déclaration de l'exploitant est ainsi transmise à l'inspection des installations classées pour l'environnement qui décide alors des actions nécessaires à la gestion de cet événement.
Le service d'interrogation du système d'information des fourrières, développé en collaboration avec la Délégation à la sécurité routière (DSR), qui permettait déjà

d'identifier la fourrière dans laquelle viendrait à se trouver un véhicule enlevé et d'obtenir le dossier d'enlèvement, a été enrichi ; il est désormais possible d'obtenir en ligne la mainlevée permettant de récupérer directement le véhicule sans passer par un commissariat ou une gendarmerie.
Enfin, le rendez-vous police, qui permet de prendre rendez-vous en ligne en commissariat, est désormais déployé sur l'ensemble du territoire, après l'intégration en mars 2025 de la Préfecture de police de Paris et la petite couronne parisienne, puis en juin 2025 des départements d'outre-mer. 60 000 créneaux de rendez-vous sont proposés chaque mois *via* ce service pour une moyenne de 20 000 réservations.

Un contact direct avec les usagers

En 2025, plus de 188 000 messages dont près de 120 000 consacrés au renseignement administratif ont été traités. Le renseignement administratif constitue une prolongation directe du site Service-public.gouv.fr.
Les informateurs spécialisés ont traité 210 000 appels (soit une baisse de 13 % par rapport à 2024). Les appels traités comptent 84 500 de demandes de rappels d'usagers effectuées depuis Service-public.gouv.fr. Ces demandes stables montrent un intérêt des usagers pour ce type de service.

La DILA pleinement engagée dans la qualité de réponses au téléphone

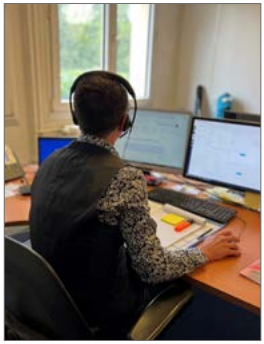

Un plan gouvernemental d'amélioration de l'accueil téléphonique dans les services publics a été lancé en 2023, afin que les usagers puissent joindre plus facilement les services publics au téléphone et que ceux-ci apportent une réponse de qualité. Le plan fixe une cible à 85 % pour le taux de décroché. Le centre d'appels interministériel s'inscrit dans cette politique d'amélioration continue avec un taux de décroché de 86 % en 2025 atteint grâce à plusieurs actions comme l'optimisation des durées de conversation et la formation transverse des agents à la DILA sur la relation à l'usager.

Le plan téléphone demande également à chaque service de mesurer la satisfaction des usagers. L'enquête conduite au CAI, entre mai et juin 2025, met en évidence leur appréciation positive sur le fond et sur la forme des réponse apportées par les informateurs spécialisés.
89 % des 1 500 répondants à l'enquête attribuent une note entre 7 et 10 à la réponse apportée. Ils ont en majorité entre 40 et 59 ans. Les appelants directs au 3939 et ceux bénéficiant du service de rappel expriment le même niveau de satisfaction. Les publics présentent des profils un peu différents, les cadres et les retraités privilégiant le service de rappel. La majorité des usagers déclarent appeler (57 %) ou demander un rappel (85 %) pour la première fois. Les points forts soulignés sont la rapidité de la réponse (82,8 %), la compréhension de la demande de l'usager (83 %) et la personnalisation de la réponse apportée (78 %). Enfin, les motifs d'appels exprimés sont principalement les suivants : demande de renseignement (35 %) ou besoin d'aide pour une démarche (38 %). Dans 38 % des cas, les répondants signalent avoir saisi d'autres administrations avant d'appeler Allô Service Public.

Accessibilité téléphonique pour les personnes sourdes ou malentendantes

Depuis plusieurs années, la DILA s'est engagée dans un processus d'accessibilité numérique de ses sites Internet. Pour aller encore plus loin et garantir l'accès à l'information au plus grand nombre (10 % de la population française est sourde ou malentendante), la DILA participe, avec d'autres administrations, à la mise en place d'un service d'accessibilité téléphonique pour les personnes sourdes et malentendantes. Le décret d'application du 9 mai 2017 relatif à l'accès des personnes handicapées aux services téléphoniques prévoit en effet que les services d'accueil téléphonique destinés à recevoir des appels des usagers doivent être accessibles aux personnes en déficience auditive dans les services publics. La solution retenue (ACCEO) propose trois choix à la personne déficiente auditive lorsqu'elle tente de joindre une administration : la transcription instantanée de la parole, la visio-interprétation en langue des signes française (LSF), le visio-codage langue française parlée complétée (LPC).

L'opérateur ACCEO prête sa voix à la personne sourde ou malentendante, afin qu'elle puisse communiquer avec l'administration ; il fera l'interface entre l'usager et le service de la DILA sollicité. La solution peut s'utiliser sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Les réponses apportées sur les réseaux sociaux ont augmenté, avec le développement du compte Facebook Service Public qui a atteint 57 millions de vues. Ces questions, souvent plus proches d'un besoin généraliste, ont renforcé l'information

auprès d'un nouveau public, avec notamment des questions sur le droit des étrangers, les aides sociales ou encore l'orientation vers le bon organisme.

S'agissant des annonces économiques : 26 977 messages ont été traités (- 25 % par rapport à 2024), dont 95 % dans un délai inférieur à trois jours. Le nombre d'appels téléphoniques s'établit à 4 093 appels traités (-18 % par rapport à 2024). Ces évolutions résultent du recul de l'activité du BOAMP, après un pic exceptionnel observé en 2024 (lié au lancement des nouveaux formulaires e-forms), qui avait entraîné un accroissement ponctuel des sollicitations.
Concernant les conventions collectives et accords d'entreprises, 567 messages ont été traités dont 96 % répondus en 3 jours.

La formation Assistance à l'usager

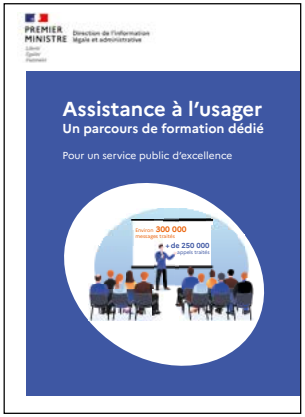

La DILA est engagée en faveur d'une relation usager de qualité. En 2025, cet engagement s'est traduit par le déploiement d'une formation socle commune à l'accueil et à l'assistance à l'usager, conduite de mars à juillet 2025. Cette formation obligatoire a rassemblé 130 agents issus de trois sous-directions et de neuf départements, au cours de onze sessions organisées à Paris, à Metz et en distanciel. Entièrement conçue en interne, la formation a été adaptée aux spécificités de la DILA, en recherchant un équilibre entre approche transversale, multicanalité et réponses aux besoins métiers. Les retours des agents témoignent de l'impact positif de cette démarche avec une note moyenne de 17/20 ; une majorité des participants souligne tant l'utilité des contenus que l'acquisition de nouvelles connaissances, confirmant ainsi la pertinence du socle commun dans la construction d'une culture partagée de la relation usager.

En 2026, ce plan de perfectionnement entrera dans sa phase d'achèvement avec le déploiement de modules ciblés.

Les professionnels

Service Public Entreprendre s'enrichit

Entreprendre.service-public.gouv.fr, site de référence d'information et d'orientation des entreprises, a été lancé le 14 février 2022 par la DILA, en partenariat avec la direction générale des entreprises, dans le cadre du plan de simplification des services en ligne dédiés aux professionnels.
Ce site vise à faciliter la recherche d'information et la réalisation des démarches en ligne des entreprises, en particulier les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE, PME). Il les oriente vers les formalités et les démarches à accomplir et met à leur disposition l'ensemble des formulaires Cerfa qui leur sont destinés.
Un accompagnement est également possible, dans une approche multicanale : par courriel, par téléphone, par rappel téléphonique et, enfin, en orientant l'internaute vers le service public compétent.
Pour sa troisième année, l'audience du site atteint 46 millions de visites en 2025.
Une nouvelle étape a été franchie dans la personnalisation des services, et l'enrichissement des parcours utilisateurs, en développant des pages d'accès aux démarches et aux outils, mieux adaptées aux profils et aux besoins des professionnels. Par ailleurs, l'offre d'accompagnement des entrepreneurs s'est élargie, grâce au référencement d'acteurs de terrain (ordres professionnels, organisations professionnelles, associations, instances locales interministérielles ou entreprises privées). Ces référencements sont explicités dans une nouvelle rubrique « Politique éditoriale ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service Public
Entreprendre
Vos droits et démarches plus simplement

L'année 2025 marque aussi le début de l'intégration d'informations sectorielles, notamment pour les activités réglementées, avec déjà une quarantaine de fiches dédiées aux « Bâtiment et travaux publics » (BTP) et aux métiers de bouche. Ces fiches précisent les conditions d'accès à ces activités professionnelle en réunissant des contenus jusqu'alors dispersés.
Enfin, l'expérience utilisateur a été améliorée par la possibilité de télécharger les fiches d'information et les actualités au format PDF, répondant aux usages professionnels et aux besoins de consultation hors ligne.

Cette dynamique se traduit par des niveaux de satisfaction du site records :

- 85,3 % des répondants se déclarent satisfaits (+ 1,2 par rapport à 2024) et 52 % très satisfaits (+ 3,6 par rapport à 2024) ;
- 84,2 % des répondants trouvent les informations claires (+ 1,4 par rapport à 2024) et 49,6 % très claires (+ 3,4 par rapport à 2024).

Les indicateurs de confiance, déjà élevés, affichent des progressions : + 1,3 point avec 89,4 % de confiants et + 5,8 points pour les très confiants (69,5 %).

Le compte LinkedIn pour les professionnels progresse de nouveau avec 8 048 abonnés (+ 40,77 %) et 230 463 vues.

Des partenariats consolidés

La gouvernance du site Service Public Entreprendre associe étroitement la direction générale des entreprises. L'offre d'information et d'accompagnement gratuit des entrepreneurs est complété par l'accès au service Conseillers-entreprises Service Public, à partir de plus de 600 fiches d'information, permettant aux entreprises d'être aiguillées vers ce service et d'être aidées par un partenaire (plus de 10 000 conseillers issus des réseaux de plus de quarante partenaires publics et parapublics).

L'année a également été marquée par la consolidation du partenariat avec la lettre Bercy info Entreprises, visant à mieux coordonner les contenus entre les deux sites et à offrir une lettre d'information commune, avec 49 éditions diffusées sur l'année pour plus d'un demi-million d'abonnés.

Les équipes de la DILA ont participé aux ateliers menés au printemps 2025, réunissant la direction générale des entreprises, la direction interministérielle du numérique, le service d'information du Gouvernement et la mission France recouvrement, pour simplifier le parcours des entreprises sur le Guichet unique et avec Service Public Entreprendre.

Des tutoriels pour les aidants administratifs

La DILA a lancé en 2025 l'offre « Service Public - Les tutos » qui s'adresse aux agents en contact direct avec les usagers (agents France Services, secrétaires généraux de mairie…).
Avec ces webinaires (6 en 2025) et des contenus pédagogiques mis à disposition sur Mentor et sur l'espace partenaire, plusieurs milliers d'agents publics ont déjà bénéficié de ce dispositif, avec des taux de satisfaction très élevés (85 % en moyenne). Les replays des webinaires sont disponibles sur YouTube, notamment les webinaires phares « Municipales 2026 » (plus de 2 600 inscrits) et « Comment Service Public peut m'aider au quotidien » (près de 3 000 inscrits).

L'Observatoire des usagers

L'Observatoire des usagers de la DILA concourt à une vision globale de ses publics, au partage des bonnes pratiques et expériences d'écoute usagers entre les équipes comme avec les partenaires. Il contribue à renforcer la qualité de la relation usagers. Les études réalisées pour les différents produits et services y sont partagées et un travail d'harmonisation engagé sur la conception et l'exploitation des enquêtes pour enrichir la connaissance de nos usagers. L'Observatoire a permis de faire le point sur la formation interne à l'assistance usagers, sur le projet de charte de la relation usagers et de cadre de réponse.

Les élèves des instituts régionaux d'administration (IRA) de Metz et Nantes ont mené des études sur les usagers des sites Service-public.gouv.fr et Vie-publique.fr, dans le cadre de leur scolarité : un premier groupe a conduit des enquêtes de satisfaction des canaux de réponse aux usagers de Service Public, un second groupe a réfléchi à la façon d'améliorer l'offre du site Vie-publique.fr en lien avec Service Public dans la perspective des élections municipales de 2026.

Au titre du partage d'expérience, la direction de la relation clients de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) est venue présenter son baromètre Assurés. Info Jeunes France a partagé son expertise en matière d'information jeunesse. Le programme France Services de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a également présenté son dispositif d'écoute usagers et de suivi de la qualité. Enfin, l'équipe du projet d'application mobile interministérielle (porté conjointement avec la direction interministérielle du numérique) a fait le bilan des enquêtes de terrain réalisées au cours de l'année pour définir les besoins des usagers.

LA DILA ÉCLAIRE LE DÉBAT PUBLIC

03

Un site d'information au cœur de la vie publique

Vie-publique.fr, vitrine numérique des éditions de La Documentation française, propose des éléments de compréhension des politiques publiques, du fonctionnement et de l'activité des institutions publiques, des grands enjeux de société en débat. Il joue un rôle majeur dans un contexte de saturation informationnelle, de désinformation ou de montée en puissance des intelligences artificielles génératives.

Une politique d'ouverture vers les jeunes publics

Sa politique et sa rigueur éditoriales, son traitement juste des faits et des points de vue accompagnent les étudiants, les professeurs, les journalistes, les agents publics comme tout citoyen. Avec 21 millions de visites et 32,8 millions de pages vues, Vie-publique.fr voit son audience se concentrer sur les professionnels et candidats aux concours administratifs, tandis que les plus jeunes accèdent à ses contenus par les réseaux sociaux. L'effort porté vers ces jeunes publics s'est concrétisé en 2025 par une augmentation sensible des consultations sur les réseaux sociaux de Vie Publique, avec plus de 14 millions de vues. La consommation des podcasts est également à souligner avec plus de 205 000 écoutes en 2025. Après un premier trimestre consacré à la révision du format des « 2 minutes citoyennes » (vignette, politique éditoriale, périodicité…), Vie-publique.fr a publié 20 épisodes dans la saison 2 de cette série. Par ailleurs, 15 épisodes ont été diffusés dans la série « L'actualité de la vie publique » sur 5 thèmes (Les femmes et la vie politique, Le multilatéralisme, Les 80 ans de la sécurité sociale, Les élections municipales et la laïcité : les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905).
La nouvelle lettre thématique « L'essentiel » créée en 2024 connaît une progression sensible, avec près de 31 000 abonnés à fin 2025.

Dans la logique du « aller vers », les équipes de Vie-publique.fr ont participé à diverses actions, notamment auprès des publics jeunes, des étudiants et futurs agents de l'État :

- en partenariat avec le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information), avec des ateliers dans des classes de lycée sur l'éducation aux médias et à l'information ;
- par l'accompagnement d'élèves des instituts régionaux d'administration (Metz, Nantes) dans le cadre d'un rapport commandé par une administration ;
- par la présentation de Vie-publique.fr aux étudiants de première année de Sciences Po Lille ;
- par la participation au Congrès des Maires 2025 pour présenter les informations disponibles sur les municipales 2026.

Un public fidèle et satisfait

Un questionnaire de satisfaction a été mis en ligne sur le site du 20 octobre au 12 novembre 2025, auquel 3 700 personnes ont répondu. 96,4 % des répondants se sont déclarés satisfaits du site (dont 83 % de très satisfaits). Le niveau de confiance dans les informations délivrées par Vie-publique.fr est également élevé puisque 89 % des répondants attribuent une note entre 8 et 10 à la fiabilité des contenus.

Municipales 2026 : une initiative inédite

Pour accompagner les élections municipales de mars 2026, *Vie-publique.fr* a lancé dès le mois d'octobre 2025 une page dédiée rassemblant en un point d'accès unique des contenus issus de *Service Public* et de *Vie Publique* à destination de trois publics prioritaires : les électeurs, les candidats aux élections et les agents des communes chargés de l'organisation des élections. Bien que mise en ligne en fin d'année, la page se positionne dans le Top 10 des pages les plus consultées en 2025.

Cette page a été présentée aux secrétaires de mairie lors d'un webinaire organisé dans le cadre des « Tutos de Service Public » consacré aux élections municipales en novembre 2025 (un millier d'inscrits).

La Documentation française, historique et actuelle

L'actualité internationale et nationale 2025 ancre résolument, la mission d'information historique et citoyenne de La Documentation française dans son temps, par la nécessité de lutter contre la désinformation et de fournir, au sein de l'État, des contenus fiables.

Les éditions La Documentation française publient des ouvrages, rapports et revues, pour son compte propre ou pour le compte de tiers-administrations partenaires. Le débat public et la compréhension des politiques publiques sont ainsi nourris par l'activité éditoriale des institutions et des organismes publics.

Des publications variées et reconnues

L'année 2025 a été marquée par des thématiques porteuses, au cœur de l'actualité et du débat public, pour les revues : la santé, la défense, les addictions pour *Cahiers français*, les Palestiniens ou la démographie pour *Questions internationales*, avec en fin d'année l'addition d'un hors-série « Les clés du monde contemporain » destiné aux lycéens (spécialité HGGSP, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques) dont l'accueil est encourageant.
Les collections ont été enrichies de nouveaux titres : « Doc en poche » (*L'océan en 30 questions*, qui a bénéficié d'une large exposition à sa parution, à l'occasion de la 3e Conférence des Nations unies sur l'océan à Nice), Découverte de la vie publique (Les institutions de la France, L'aménagement du territoire), Formation Administration Concours (Droit public, Finances publiques).
La collection dédiée aux concours a fait l'objet d'un important travail de rénovation (couverture et nom) permettant la commercialisation de nouveaux titres, début de 2026, sous l'appellation « Concours administratifs ».
En compte de tiers, l'année a été marquée par la signature ou le renouvellement de nombreuses conventions de partenariat avec, entre autres, la Cour de cassation, l'Institut des politiques publiques, la direction générale des patrimoines du ministère de la culture ou encore l'Association française pour l'histoire de la justice. La publication, pour le Conseil supérieur de la magistrature, de la nouvelle Charte de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire, imprimée à plus de 11 000 exemplaires, a fait l'objet d'une vaste opération de routage dans les tribunaux, pilotée par la DILA.
Le partenariat noué avec Cairn, courant 2024, s'est prolongé tout au long de l'année. En plus de la diffusion de revues et ouvrages, ce partenariat a donné lieu à des rencontres, entretiens diffusés sur le site Vie-publique.fr avec des auteurs de *Cahiers français* (Jean Garrigues, Sarah Guillou).

Le conseil stratégique de La Documentation française, qui réunit autour de la direction de la DILA des chercheurs et représentants des grands corps de l'État, s'est tenu à deux reprises durant l'année. La session du printemps a permis de présenter un bilan des ventes 2024, la programmation définitive pour 2026 ainsi que les premiers éléments de programmation pour 2027. Deux nouveaux membres ont été accueillis lors de la session de l'automne, qui s'est tenue à l'occasion des 80 ans de La Documentation française. Le conseil scientifique de *Questions internationales* s'est également réuni en septembre 2025 pour évoquer la programmation de la revue pour les deux prochaines années.

Enfin, pour développer la visibilité de La Documentation française auprès d'un public plus large, un compte Instagram a été ouvert en 2025. Le projet repose sur une diffusion régulière et orientée vers des formats pratiques et pédagogiques. Les premiers résultats sont très encourageants avec 4 008 abonnés, 1,9 million de vues et 164 publications.

→ DES ÉDITIONS EN COMPTE PROPRE

→ REVUES ET COLLECTIONS

Cahiers français

- *Santé : diagnostic et remèdes n° 443*
- *Économie verte : bientôt une réalité ? n° 444*
- *Quelle place pour le parlement ? n° 445*
- *Quelle défense face aux nouvelles menaces ? n° 446*
- *Comment les entreprises se réinventent n° 447*
- *Tous drogués ? n° 448*

Questions internationales

- *Les Palestiniens, une nation en quête d'État n° 129*
- *La démographie : une inconnue décisive n° 130*
- *À la conquête de la Lune n° 131-132*
- *Le passé kidnappé – Histoire et mémoire(s) dans les relations internationales n° 133*
- *Le désordre fiscal international n° 134*
- *Les clés du monde contemporain – Spécial HGGSP Hors-série*

Doc en Poche

Série « Entrée dans l'actu »

- *France 2025, Actualité et données clés*
- *L'eau en 30 questions*
- *Le pétrole en 30 questions*
- *L'océan en 30 questions*

Série « Place au débat »

- *Tous influencés par les réseaux sociaux ?*

Hors collection

- *Jeune et citoyen édition 2026*

Découverte de la vie publique

- *Les institutions de la France*
- *L'aménagement du territoire*
- *Relations internationales*
- *Fonction publique territoriale – Le statut en bref*
- *Droit constitutionnel*

FAC

- *L'entretien avec le jury*
- *Les finances publiques aux concours*
- *Le droit public aux concours*
- *La note aux concours*

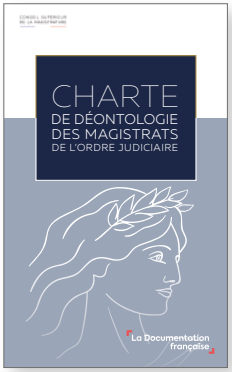

➔ DES ÉDITIONS **POUR LE COMPTE DES ADMINISTRATIONS**

Pour les administrations partenaires (CT), 36 titres ont été produits au format papier – 24 ouvrages en édition complète et 12 en reproduction – et 50 en format numérique (PDF et Epub). Sur ces 36 titres, 6 ne sont pas vendus.

→ COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME (CNCDH)

- *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, année 2024*

→ CONSEIL D'ÉTAT

Étude :

- *Étude annuelle 2025 n° 76, l'État stratège : penser le temps long dans les politiques publiques*

Collection « Droits et Débats » :

- *État et partenaires sociaux : organisation et régulation du monde du travail - n° 45*
- *Quelle ingénierie normative au service de l'État de droit ? - n° 46*
- *La politique publique de l'eau : son financement et sa gouvernance sont-ils adaptés aux enjeux actuels ? - n° 47*
- *Rapport d'activité 2025*

→ COMITÉ D'HISTOIRE DU CONSEIL D'ÉTAT

Collection « Histoire et mémoire »

- *70e anniversaire des tribunaux administratifs*

→ CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE (CSM)

- *Rapport d'activité 2024 du Conseil supérieur de la magistrature*
- *Charte de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire*

→ COUR DES COMPTES

- *Arrêts, jugements et avis des juridictions financières 2024*

→ COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES

- *Rapport d'activité 2024 de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques*

→ COMITÉ D'HISTOIRE DE LA COUR DES COMPTES

- *Le serment des magistrats des comptes – Histoire d'une parole qui engage*

→ COUR DE CASSATION

- *Rapport annuel 2024 de la Cour de cassation*
- *Recueil des études 2025 de la Cour de cassation*

→ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT (SGG)

- *Rapport annuel 2024 de la Commission supérieure de codification*

➔ TITRES ÉDITÉS **POUR LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES**

→ COMITÉ D'HISTOIRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Collection « Travaux et documents » :

- *La métamorphose des archives*

→ DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE (DGAFP)

- *Rapport annuel 2025*

→ MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

- *Revue française des affaires sociales (RFAS) n° 4 2024 Regards croisés sur la révolution de la protection sociale en France depuis la fin du XIXe siècle*
- *Revue française des affaires sociales (RFAS) n° 1 2025 Les savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissances sur les politiques publiques*
- *Revue française des affaires sociales (RFAS) n° 2 2025 Les conditions de vie des étudiant.e.s*
- *Revue française des affaires sociales (RFAS) n° 3 2025 Les encadrements de la paternité*

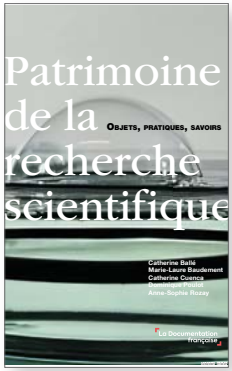

→ **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

- *Rapport et propositions de réforme (Groupe de travail sur l'arbitrage)*

➔ TITRES ÉDITÉS AVEC LES AUTRES ORGANISMES PUBLICS ET COLLECTIVITÉS

→ **CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES AÉROSPATIALES (CESA)**

- *Image et identité de l'aviateur*

→ **CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM)**

- *Patrimoine de la recherche scientifique. Une réflexion contemporaine*

→ **FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (FONJEP)**

- *Éducation à l'environnement*

→ **HAUT CONSEIL À LA VIE ASSOCIATIVE (HCVA)**

- *Bilan de la vie associative 2023 – 2024*

→ **INSTITUT COVID 19 *AD MÉMORIAM***

- *Fragments pour les mémoires*

→ **INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (IHEMI)**

Revue Les Cahiers de la sécurité et de la justice

- *n° 60 L'insécurité au présent. Les évolutions de la criminalité et de la violence*
- *n° 61 Mission impossible ? L'État régalien face à la globalisation de la violence et de la criminalité*

Collection « Histoire préfectorale » :

- *Les préfets dans la Première Guerre mondiale*

→ **INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE (IHEDN)**

- *L'année de la défense nationale 2026 – Incertitudes stratégiques*

→ **INSTITUT DES POLITIQUES PUBLIQUES (IPP)**

- *Perspectives budgétaires (vendu)*
- *Perspectives budgétaires (non vendu)*

→ **INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC (INSP)**

Revue française d'administration publique (RFAP)

- *n° 187 Les lignes rouges de l'administration*

Collection « recherches »

- *Jacques Delors, les paradoxes d'un homme d'État européen*

→ **OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE (OVE)**

- *(Dé)chiffrer les conditions de vie étudiant.e.s. Des parcours académiques aux contraintes du quotidien*

TOP 5 2025 DES VENTES

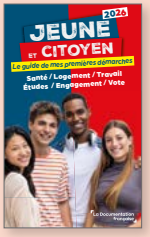

La mise en accessibilité des publications en ligne

Le décret n° 2023-778 du 14 août 2023 « relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des livres numériques et logiciels nécessaires à leur utilisation » est entré en vigueur le 28 juin 2025.
Un important travail d'analyse, d'échanges et de vulgarisation a été réalisé autour de ses implications concrètes pour les équipes de La Documentation française, tant d'un point de vue technique qu'éditorial.
D'un point de vue technique, les publications respectent désormais les deux standards préconisés. Du point de vue éditorial, les collections en compte propre fournissent progressivement le niveau requis, au gré des publications.
Les revues *Cahiers français* et *Questions internationales* ont publié leurs premières versions Epub accessibles au second semestre.

La DILA dispose, pour ses productions et services, d'un studio multimédia intégré, lui permettant de répondre à ses besoins propres. Il intervient sur l'ensemble de la chaîne de production des publications (papier et en ligne). Il assure les travaux de mise en accessibilité et a renforcé son offre de services orientée web et réseaux sociaux : infographie, *motion design* et vidéo pour les sites Vie Publique et Service Public ainsi que leurs réseaux sociaux, dont la demande ne cessent de progresser : les infographies sont ainsi en forte hausse (366 contre 275 en 2024, soit +33 %).

Une imprimerie active et en réseau

Bilan d'activité et résultats 2025

Conformément au plan stratégique DILA 2027, les actions engagées en matière de réduction des frais de fonctionnement et d'adaptation de l'organisation ont été poursuivies. En 2025, l'activité de l'imprimerie s'inscrit dans un contexte de contraction des dépenses de communication au sein de la sphère de l'État. Le chiffre d'affaires est ainsi en recul de 9 %, tandis que le volume d'activité en nombre de produits imprimés diminue de 11 %.
Les clients historiques ont renouvelé leur confiance, témoignant d'un bon niveau de satisfaction.
Les principaux clients en volume sont les suivants :

- la délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD) – Ministère des armées ;

→ la Cour des comptes ;
→ le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) ;
→ la délégation de la sécurité routière – Ministère de l'intérieur ;
→ la délégation à l'information et à la communication – Ministère de la culture.

En matière d'investissements et modernisation, des actions concrètes ont été menées en 2025 avec la remise à niveau de la presse MAN 1, la révision complète des équipements de finition, le déploiement du module de planification *Printflow* adossé à la gestion de la production assistée par ordinateur (GPAO), la mise en production du *web approval* (système qui permet par une simple connexion internet de visualiser les fichiers pour validation) intégré au nouveau flux prépresse, et la mise en service du robot sur l'assembleuse avec un impact significatif en matière de prévention des troubles musculosquelettiques.

Les certifications Imprim'vert et PEFC (*Program for Endorsement of Forest Certification*, système de certification forestière le plus consolidé et répandu dans le monde) ont été renouvelées en 2025.

Évolution des processus de production

La DILA s'appuie sur deux processus complémentaires : l'impression offset avec deux presses et l'impression numérique, également assurée par deux presses. L'ajustement des volumes aux capacités des ateliers ainsi que les renforts apportés par l'impression et la maintenance à la finition ont permis de stabiliser l'activité offset et d'optimiser l'utilisation des moyens disponibles.

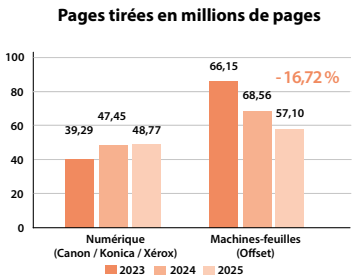

En 2025, l'impression numérique progresse de 2,78 %, portée par le doublement de la production sur la nouvelle presse.

À l'inverse, l'activité sur les machines feuilles offset diminue de 16,72 %.

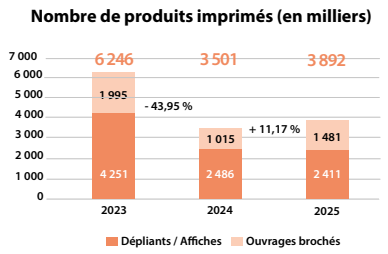

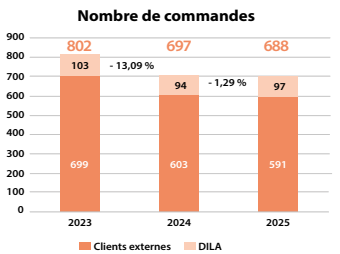

Performance industrielle et maîtrise des coûts

Le recours à la sous-traitance est en forte diminution. En 2025, son montant s'élève à 55 k€, soit un niveau comparable à celui de 2022, et divisé par quatre par rapport aux exercices précédents. Cette évolution résulte :

- → du renfort de la maintenance et des équipes d'impression à la finition ;
- → d'un pilotage fin de la finition, *via* le déploiement du module de planification GAMSYS ;
- → de la mise en place d'une planification à moyen et long terme intégrant les capacités prévisionnelles des ateliers.

Le R2IE : un réseau interministériel d'impression en croissance

Le réseau interministériel d'impression de l'État (R2IE) regroupe les principaux centres d'impression et de reproduction de l'État. L'objectif de cette mise en réseau est de mettre à disposition des administrations et ministères, les matériels et savoir-faire des services d'impression internes à l'État. La DILA rassemble l'ensemble de l'offre de services proposées par chaque centre, assure l'animation du réseau ainsi que sa promotion.

Le réseau voit progresser en 2025 le chiffre d'affaires avec près de 700 000 € de prestations réalisées (avec une progression de 40 %). Ce résultat traduit l'engagement de la DILA et de son animation. Dans un contexte budgétaire contraint et les restrictions imposées sur les budgets de communication pour les ministères, cette mutualisation porte ses fruits et se développe, dans la perspective du renouvellement de la convention du R2IE en juin 2026.

Exemples de travaux réalisés par l'imprimerie de la DILA

LA DILA SÉCURISE ET INNOVE

04

La doctrine de gestion de crise cyber

La DILA place la cybersécurité au cœur de ses priorités. En effet, la gestion de nombreux téléservices nécessitant la manipulation de données et de pièces justificatives impose l'amélioration continue des pratiques de sécurité ainsi qu'une vigilance accrue sur les enjeux de protection des données à caractère personnel (RGPD), y compris vis-à-vis des sous-traitants.
Les missions relatives à l'information légale et de la diffusion du droit imposent de garantir l'intégrité des textes et la disponibilité des outils associés afin de permettre la fluidité du travail gouvernemental. Enfin, l'usage de nouvelles technologies (comme l'intelligence artificielle, IA) pose de nouveaux défis.
La DILA a défini sa doctrine de gestion de crise d'origine cyber destinée à structurer le pilotage d'un incident ou d'une compromission, en s'insérant le cas échéant dans une structure de gestion de crise au niveau des services du Premier ministre.
Enfin, l'action de la DILA sur la thématique de la cybersécurité, s'inscrit dans la mise en œuvre des objectifs fixés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), en particulier en vue de préparer la conformité à la directive NIS 2 (nouvelles obligations relatives à la cybersécurité pour les PME).
À cet effet, une identification des systèmes d'informations essentiels de la DILA a été réalisée et les travaux de mise en conformité avec les exigences de la directive se poursuivront au cours de l'année 2026.

Les systèmes d'information

Les équipes de la sécurité des systèmes d'information ont connu en 2025 un renouvellement des trois acteurs clés du dispositif (conseiller à la sécurité du numérique CSN et à la gestion des risques auprès de la direction, responsable de la sécurité des systèmes d'information RSSI, et responsable de la sécurité opérationnelle au sein du département des infrastructures et des services).
La mise en œuvre de la stratégie d'homologation en sécurité des systèmes d'information s'est par ailleurs poursuivie en 2025. 95 % des systèmes d'information en production sont désormais homologués (dont tous les SI critiques). Les exigences de maintien en conditions de sécurité sont systématiquement intégrées par les équipes projets et par celles de l'infrastructure. Cette démarche constitue un élément important dans l'application des règles issues de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE) et dans la mise en conformité avec la feuille de route cyber des services du Premier ministre.

Les expérimentations intégrant l'intelligence artificielle

La DILA a mis en place en 2025 une cellule interne d'intelligence artificielle (IA), qui lui permet de renforcer sa capacité à mobiliser le potentiel de ces technologies au service de ses missions. Deux projets phares illustrent cette dynamique : ARIA (assistant de réponses et d'information administrative) et l'utilisation opérationnelle depuis novembre 2025 de l'IA dans Signale, l'outil de gestion des amendements parlementaires.

Aria, un assistant numérique pour les agents

Un test d'IA générative a été mis en place autour des contenus de Service Public et de Légifrance. Conçu comme un véritable compagnon numérique, ARIA vise à faciliter la recherche d'informations dans les textes officiels et les ressources administratives. Sa mission : aider les équipes du support usagers du site par messagerie et par téléphone à formuler des réponses fiables, sourcées et rapides à partir de connaissances publiques. L'outil s'appuie sur les données publiques de référence, comme les fiches de Service Public, Légifrance, et sur des techniques de traitement du langage naturel. Encore en phase de déploiement, l'outil est actuellement testé par 50 % des agents chargés d'une mission de renseignement administratif de l'usager.

Signale, l'IA au service du traitement parlementaire

L'application Signale est utilisée par l'ensemble des ministères pour répondre aux amendements parlementaires lors des débats législatifs. Face au volume croissant d'amendements et à la contrainte des délais de traitement imposés au Gouvernement, la DILA a intégré de l'intelligence artificielle dans Signale pour automatiser certaines tâches répétitives comme la détection des amendements identiques et similaires, la génération de résumés et la récupération des fiches de bancs réalisées sur des amendements à des projets ou propositions de loi antérieurs et déjà traités dans l'application.
Les premiers résultats sont prometteurs avec un temps de traitement réduit de plusieurs heures et une qualité des résumés générés par l'IA jugée très satisfaisante.
En conjuguant innovation technologique, amélioration continue du service public et responsabilité, la cellule IA de la DILA, en partenariat constant avec les métiers, illustre ainsi la volonté commune de mettre l'intelligence artificielle au service des agents, de la qualité et du service public.

LA DILA FÉDÈRE

05

Un réseau de partenaires de confiance

Outre l'approfondissement des liens avec les acteurs interministériels clés, les partenariats principaux de la DILA visent à fiabiliser ses contenus ou données et à assurer la cohérence de ses sites avec les autres, à renforcer la notoriété de ses ressources, développer des innovations, des services ou des démarches, à améliorer la relation à l'usager, à fournir des produits de qualité dans le cadre d'une relation commerciale régulière, ou encore à piloter ponctuellement un projet, le plus souvent à caractère interministériel. Le développement des partenariats concrétise l'objectif d'ouverture défini par le plan stratégique DILA 2027 : « Renforcer les partenariats stratégiques pour développer nos services et notre capacité à mieux toucher nos publics ».

La consolidation des relations avec les acteurs interministériels

Les relations avec les partenaires interministériels de la DILA ont été approfondies en 2025 avec plusieurs actions ou chantiers concourant à la transformation des services publics avec :

- la **direction interministérielle de la transformation publique (DITP)** : participation au comité ministériel des services publics et au comité opérationnel des services publics, participation à la politique de simplification par « moments de vie » sur Service-public.gouv.fr pour leur volet informationnel, participation au chantier de conception et maîtrise d'œuvre du répertoire interministériel des démarches administratives, participation aux travaux sur la cartographie des accès physiques des services publics… ;
- la **direction interministérielle du numérique (DINUM)** : notamment dans le cadre du développement d'une application mobile interministérielle destinée à faciliter la vie administrative des usagers. Une équipe commune et un cofinancement ont été mis en place et ouvrent la perspective de partenariats avec de nombreux services publics.

La poursuite de partenariats projets et le développement de partenariats métiers

La DILA a poursuivi ses relations avec les ministères pour lesquels elle opère et développe des services numériques (la police nationale pour la prise de rendez-vous en commissariat, la délégation à la sécurité routière pour l'interrogation des four-

rières…) et des démarches (dont beaucoup font partie de ceux référencés par l'observatoire des démarches essentielles de la DINUM).
Les grands travaux de 2025 ont porté sur le passage au design système de l'État (DSFR) et le respect à 100 % du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), en particulier pour le recensement citoyen obligatoire (direction du service national et de la jeunesse), les demandes d'acte d'état civil, les pré-demandes de PACS (ministère de la justice)… Son offre de services et démarches a fait l'objet de plusieurs présentations à des partenaires actuels ou potentiels.

La DILA a également mené de nombreux échanges avec les administrations productrices de normes et les opérateurs de démarches, afin de sécuriser les contenus de ses fiches d'information sur Service Public, d'anticiper des évolutions réglementaires ou procédurales et de construire des parcours fluides pour les usagers. Certaines collaborations se sont poursuivies (France Titres - Agence nationale des titres sécurisés, délégation à la sécurité routière, Caisse nationale d'assurance maladie, direction générale des entreprises, direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle, service d'information et de communication des ministères financiers…), d'autres se sont développées (direction générale des outre-mer…).
Par ailleurs, un partenariat a été conclu avec le groupement d'intérêt public « Plateforme de l'inclusion » pour enrichir l'information de l'annuaire de l'administration de Service Public avec les centres communaux d'action sociale.
De même, plusieurs projets d'édition d'envergure ont été menés en 2025 avec des partenaires tels que le ministère de l'intérieur (Guide du bureau de vote 2026) ou la délégation générale au service national universel (diffusion à 100 000 jeunes du guide *Passeport citoyen*).

L'ouverture vers les territoires

La DILA a continué à mobiliser ses réseaux de partenariat pour promouvoir et développer son offre destinée aux acteurs locaux, notamment en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), autour du bouquet de services numériques de Service Public destiné aux communes.
Le travail s'est en outre poursuivi avec le programme France Services de l'ANCT, pour renforcer la cohérence et la complémentarité entre l'écosystème Service Public et les maisons France Services sur le terrain, et faciliter le travail des conseillers France Services en leur proposant des tutoriels sur l'utilisation professionnelle du site Service-public.gouv.fr. Un chantier mené avec l'incubateur des territoires de l'ANCT permettra l'affichage des données des collectivités qu'il collecte pour enrichir l'annuaire de Service Public.
La DILA et la délégation à l'information et à la communication du Ministère de l'intérieur ont également coopéré pour articuler Service Public avec le futur modèle de site

internet des préfectures, sans redondances et avec des parcours usagers cohérents.
À Metz, les partenariats du centre d'appels interministériel de la DILA se sont prolongés avec les administrations départementales et régionales qui, par l'intermédiaire du préfet de la Moselle, permettent de tisser des liens de travail et d'échanges sur les thématiques du renseignement administratif. Le partenariat avec l'institut régional d'administration (IRA) de Metz s'est poursuivi, avec une présentation des missions de la DILA à la nouvelle promotion et l'accueil des élèves pour des immersions. Avec les France Services mosellanes, des échanges réguliers et des visites croisées ont été organisées, avec une participation aux séminaires organisés par le préfet.
Enfin, des échanges sur nos pratiques de réponse aux usagers ont été menés avec la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et en particulier RéponseConso.

Les relations internationales

En 2025, l'activité internationale de la DILA s'est développée en deux axes : des échanges multilatéraux européens, à travers le Forum européen des Journaux officiels et des échanges bilatéraux internationaux. Après l'organisation du Forum de Paris en 2024, la DILA a organisé, dans le cadre de sa présidence du Forum, deux rencontres thématiques en ligne, l'une sur l'intelligence artificielle et l'autre sur l'impact environnemental des activités numériques de nos offices de publication, à travers son propre exemple. Ces rencontres, reçues très positivement, ont permis de prolonger l'esprit de partage du Forum avant de passer le relai à la Belgique, lors de la session plénière de Bruxelles en octobre 2025.
De leur côté, les échanges bilatéraux, largement développés depuis trois ans, ont continué à s'enrichir en 2025. Ainsi, la DILA a accueilli huit visites de délégations étrangères : le Royaume du Cambodge, la République de Guinée, la République de Djibouti (en visioconférence), la République du Sénégal, la République socialiste du Vietnam, la République de Côte d'Ivoire, la République islamique de Mauritanie et la République de Corée.
Derrière ces échanges multilatéraux et bilatéraux aux modalités diverses, les objectifs sont multiples : partager des savoir-faire et des bonnes pratiques, valoriser des expertises et explorer des opportunités de collaboration et même, parfois, déployer des coopérations. Cette activité internationale participe du rayonnement de la DILA dans les domaines de la diffusion légale et de l'accès au droit, ainsi que dans celui de l'information administrative pour les citoyens et sont source d'enrichissement mutuel.

Délégation vietnamienne du ministère de la justice le 15 septembre 2025.

Délégation du ministère de la législation gouvernementale de la République de Corée le 18 décembre 2025.

Les interventions extérieures

Deux axes viennent enrichir les relations extérieures de la DILA :

- un programme de participations à des salons ou événements, en lien avec ses missions d'information et d'édition, en collaboration avec des partenaires publics pour les plus importants (GO Entrepreneurs, Numérique en Communs) ;
- des participations requérant son expertise à travers des prises de paroles ou interventions à des tables rondes, organisées par ses partenaires.

Les rendez-vous des transformations du droit les 25 et 26 novembre 2025. Atelier Légifrance.

La Documentation française aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, du 7 au 11 novembre 2025.

LA DILA S'ENGAGE

06

Pour un collectif de travail fort

Les effectifs

Au 31 décembre 2025, les effectifs de la DILA s'établissent à 499 agents, dont 42 agents mis à disposition (MAD) au centre d'appels interministériel de Metz, soit une diminution de 2 agents (- 0,40 %) par rapport au 31 décembre 2024 (501 agents dont 45 au centre d'appels interministériel de Metz).
S'y ajoutent 68 salariés (sur les 109 salariés) de la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO), dits « mutualisés », mis à disposition dans certains départements de la DILA.
Les effectifs (hors agents MAD) sont constitués de 100 % d'agents de droit public dont 28 % de fonctionnaires (128) et 72 % de contractuels de droit public (324) et se décomposent en 47,4 % de femmes et 52,6 % d'hommes.

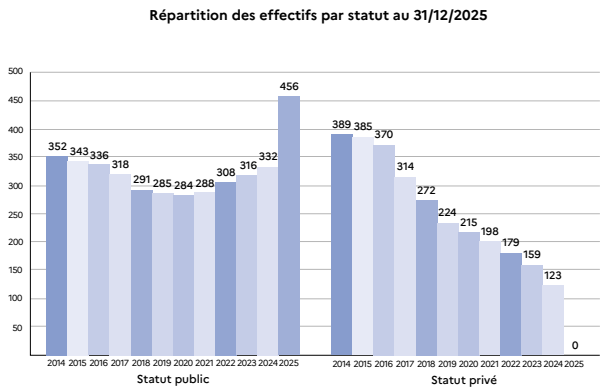

La décision du Conseil d'État du 6 février 2024 qui a conduit la DILA à régulariser la situation de ses agents initialement recrutés en droit privé en droit public a entraîné une accélération des départs anticipés (plans de départ) sur l'année 2024, pour les agents éligibles dont le départ était initialement prévu en 2025.

La qualité de vie au travail

En 2025, le télétravail a poursuivi sa structuration avec la mise en place d'une gestion dématérialisée des demandes. Cette évolution a permis de sécuriser les procédures, de simplifier les démarches et d'améliorer le suivi du dispositif, au bénéfice des agents et de l'encadrement.
Sur un effectif moyen de 522 agents au cours de l'année, dont 91 % sur des fonctions télétravaillables, le nombre moyen de télétravailleurs s'est établi à 389 agents. Ces résultats confirment l'ancrage durable du télétravail et sa contribution à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, tout en garantissant la continuité du service public.

L'année 2025 constitue la première année de mise en œuvre du plan qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) 2025-2027 élaboré sur la base du plan stratégique, du baromètre social 2024 et dans la continuité du plan d'actions QVCT 2023-2024.

Ce nouveau plan s'est resserré autour de cinq axes :

1. Porter la stratégie auprès des agents afin de les mobiliser autour d'objectifs communs pour développer le sentiment d'appartenance au collectif de la DILA ;

2. Accompagner les agents tout au long de leur carrière à la DILA ;

3. Accompagner les managers et les évolutions de l'organisation et des modes de travail ;

4. Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être au travail ;

5. Améliorer l'environnement de travail.

Ces axes ont été déclinés en 15 actions parmi lesquelles peuvent être citées notamment : la mise en place de projets collectifs inter-départements, l'amélioration de l'intégration des nouveaux arrivants, une refonte des formations à destination des managers, la tenue de plusieurs événements en lien avec la santé et la sécurité au travail, ainsi que la poursuite des projets d'aménagement des locaux et d'évolution de l'offre de restauration.

La communication interne

Levier privilégié pour soutenir et fédérer le collectif et la qualité de vie au travail, la communication interne a un rôle transverse. Elle veille à coordonner l'ensemble des campagnes d'information et de sensibilisation inhérentes aux différents labels qui obligent la DILA (égalité, diversité, transition écologique), accompagnent, dans une logique de collectif de travail, les événements fédérateurs : une vingtaine d'événements ont ainsi été accompagnés en 2025, avec, en temps fort, les Rencontres des personnels de la DILA.
Sont également pris en charge : l'animation du comité de rédaction de l'intranet, la production éditoriale et la lettre mensuelle interne, les livrets rassemblant les meilleurs articles, distribués aux agents qui rendent compte des projets, nouveautés et succès par semestre, ainsi qu'un volume rassemblant les portraits d'agents. Sont intégrées à son périmètre également les initiatives associatives et sportives.
La communication assure une mission de conseil auprès de la direction et des départements pour appuyer des séquences telles que les journées de formation aux gestes qui sauvent, à la sécurité au travail, la santé ou encore les journées thématiques (santé mentale, handicap, droits des femmes…).
Des actions appuyées et relayées sur plusieurs canaux (articles dans la lettre interne, cafés-démos, méls d'information, affiches dans les locaux, etc.) ont permis d'accompagner l'appropriation de sujets portés par la direction comme la mise en valeur du réseau des femmes et incitation à l'adhésion, présentation des quatre associations partenaires de la DILA pour le mentorat (La Cordée, ARPEJE, Social builder, Rura).

Pour la formation professionnelle

Les formations des agents

Comme chaque année, la DILA a déployé son plan annuel de développement des compétences afin d'accompagner ses projets stratégiques et l'évolution professionnelle des agents.
Les actions proposées sont variées afin de toucher un public le plus large possible : actions individuelles et collectives de formation, promotion du recours au compte personnel de formation (avec un processus rendu plus fluide en 2025, permettant de réduire le délai d'instruction de la demande des agents), renforcement du rôle de conseiller en évolution professionnelle (CEP) (mise en ligne d'un nouveau formulaire de saisie, formation d'une nouvelle conseillère permettant de passer à trois CEP au sein de la DILA), accompagnement personnalisé des agents en situation de reconversion professionnelle, mise en œuvre d'ateliers dédiés aux agents préparant des concours de la fonction publique.

La section formation-accompagnement a, pour la première fois en 2025, proposé une offre de formation « à la carte » conçue pour s'adapter aux besoins diversifiés et évolutifs de chaque collaborateur. Inspirée des dispositifs de formation à la carte déjà en place pour les managers, cette nouvelle offre destinée à tous les agents vise à renforcer leurs compétences professionnelles et personnelles tout en soutenant leur engagement et leur épanouissement au travail. L'objectif était de proposer (en complément des besoins exprimés lors des entretiens annuels d'évaluation) des contenus variés, combinant ateliers animés en interne, formations dispensées par des prestataires externes, et modules numériques accessibles à tout moment. 81 agents se sont inscrits à l'une des actions proposées dans le cadre de cette nouvelle offre.

L'année a également été marquée par le renforcement des besoins liés aux transformations numériques au regard du développement de l'intelligence artificielle.

L'apprentissage

En parallèle, la DILA continue de se mobiliser avec un engagement en faveur de l'accompagnement des jeunes. 32 apprentis sont ainsi présents à la DILA pour l'année 2025-2026 sur des métiers variés (développement informatique, réseaux sociaux, gestion de projets, intelligence artificielle, marketing, droit, comptabilité, informatique prépresse, etc.) et 49 jeunes ont pu réaliser un stage en 2025.

Pour la santé et la sécurité au travail

Les formations

Comme chaque année, la DILA a continué de proposer à ses agents des formations en faveur de la santé et de la sécurité au travail. Ainsi, 9 nouveaux agents ont été formés pour devenir sauveteurs secouristes au travail tandis que 36 agents déjà formés ont pu bénéficier d'une session d'actualisation. Grâce à ces actions, la DILA dispose d'un vivier de 116 sauveteurs secouristes dont 20 sur le site de Metz. En complément, 18 agents et 10 stagiaires de seconde (présents en juin 2025 dans le contexte des stages obligatoires de seconde 1 jeune/ 1 solution) ont pris part à une sensibilisation d'une demi-journée sur les gestes qui sauvent.
2025 a également été l'occasion d'expérimenter pour la première fois l'organisation de sessions de sensibilisation à la sophrologie. 40 agents ont ainsi été initiés à cette pratique.

Le service social

En 2025, l'assistante sociale du personnel a poursuivi ses missions d'accompagnement au sein de la DILA en participant à la recherche d'un équilibre entre les exigences personnelles des agents et celles d'une collectivité professionnelle. Elle garantit la neutralité de ses interventions par le respect d'un code de déontologie et du secret professionnel, toujours avec l'accord de l'agent. Son action s'inscrit dans le cadre de la politique sociale en collaboration avec la direction des ressources humaines, les équipes de gestion du personnel, le service de santé au travail, la chargée de prévention et les représentants du personnel.

Pour les situations individuelles

L'assistante sociale propose un espace d'écoute et d'accompagnement sur les questions liées à la vie quotidienne et aux changements de situation.

Ses principales missions :

→ aide administrative (ouverture de droits, retraite) ;

→ information sur les dispositifs (congés maladie, invalidité, handicap, proche aidant) ;

→ conseil pour le logement ;

→ soutien financier et orientation vers les aides.

Sur le plan collectif :
L'assistante sociale participe régulièrement aux différentes instances, aux réunions médico-sociales bimensuelles, ainsi qu'au groupe de travail sur le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, en lien avec la référente handicap et le service de santé au travail.

Campagne de prévention des conduites addictives

En 2025, le service médico-social a mis en œuvre plusieurs actions pour prévenir les conduites addictives : élaboration d'une charte et d'un guide, organisation d'un webinaire, ainsi que des formations et sensibilisations destinées aux encadrants et aux agents.
Pour la prévention des conduites addictives, il s'agissait d'assurer une sensibilisation collective et une diffusion des bonnes pratiques, et de renforcer la culture de prévention au sein de la DILA.
Différentes actions ont été menées avec un webinaire pour tous les agents, en avril 2025 et une formation pour les encadrants et une sensibilisation (3 heures) pour les agents.

Pour la transition écologique

Les campagnes de sensibilisation et ateliers

Pour accompagner la sensibilisation de ses agents sur les enjeux de la transition écologique, la DILA peut s'appuyer sur un réseau de formateurs internes. Constitué en 2024, ce réseau s'est pérennisé et structuré en 2025. Ce sont ainsi deux sessions (atelier 1 et atelier 2 : connaissance des enjeux systémiques de la transition écologique, connaissance des leviers accélérateurs) d'une demi-journée chacune qui sont proposées en présentiel aux agents.

Dix sessions de chaque se sont tenues en 2025, permettant ainsi de former 157 agents. Le réseau des formateurs internes DILA constitue désormais un appui structurant pour le déploiement de ces ateliers.

Le bilan carbone 2025

La DILA a mené plusieurs bilans carbone : en 2021, elle a intégré à son bilan, pour la première fois, les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation de ses sites internet. Le bilan 2025 sur les données 2024 dont les résultats viennent d'être publiés sur le site de l'ADEME servira de base à un nouveau plan d'actions dès 2026. Sur l'ensemble de ses activités – internes et numériques – la DILA a émis 6 836 tonnes de CO_2 en 2024, soit une baisse de 18 % au regard du précédent plan.

La baisse provient d'abord d'une diminution des déplacements de 662 tonnes (domicile-travail, déplacements professionnels et ceux des visiteurs) puis d'une réduction de la part des usages numériques de 555 tonnes provenant d'une forte baisse du temps moyen d'utilisation de ses sites internet. Les consommations d'énergie chutent également de 35 %, grâce à une politique de sobriété renforcée.

Les déplacements voient leurs émissions diminuer de près de 75 %, portés par la baisse de l'usage de la voiture, le développement des mobilités douces, la visioconférence et un rapprochement domicile–travail pour une partie des agents. Les postes fret, déchets et froid sont eux aussi orientés à la baisse.

La DILA poursuit sa trajectoire de réduction des gaz à effet de serre en renforçant les achats responsables (SPASER) et en développant une stratégie numérique écoresponsable, de la gestion du parc informatique à l'écoconception et à l'hébergement de ses sites internet.

L'accessibilité numérique et l'écoresponsabilité

La qualité des services numériques fournis par la DILA se traduit notamment dans la prise en compte des obligations légales en matière d'accessibilité numérique et dans l'engagement des équipes en faveur de l'écoconception de ses services numériques. Les enjeux d'accessibilité sont systématiquement intégrés aux projets. Les sites Service-public.gouv.fr, Entreprendre.service-public.gouv.fr et Vie-publique.fr, en particulier, sont désormais conformes à 100 % au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) et tous les sites opérés par la DILA ont un taux d'accessibilité de plus de 80 %. En 2025, 15 audits de conformité au RGAA ont été réalisés dans le cadre du plan d'action annuel de la DILA en faveur de l'accessibilité numérique.

En complément de l'accessibilité numérique, la DILA s'engage dans la prise en compte des exigences du référentiel général d'écoconception des services numériques (RGESN) qui vise à réduire l'impact environnemental des activités numériques. 137 agents de la DILA ont déjà bénéficié en 2024 de formations sur ces enjeux. En 2025, une évaluation rigoureuse du niveau de conformité des sites internet de la DILA aux exigences du RGESN a été réalisée. Plusieurs actions de réduction de l'impact environnemental des sites ont été mises en œuvre et se poursuivront en 2026

Une rénovation ambitieuse pour des espaces de travail moins énergivores

La DILA a lancé en 2025 une rénovation complète d'une partie de ses bâtiments parisiens. Treize corps d'état ont ainsi travaillé à la démolition de deux étages, puis à leur reconstruction. Le chantier comprenait à la fois la création d'espaces de bureaux, un espace de restauration et une cafétéria. De grands plateaux lumineux ont été créés, avec des équipements spécifiques (bulles et cabines acoustiques pour s'isoler), et des salles de réunions à la capacité variable.
Cette opération majeure s'est inscrite dans une démarche de développement durable en amont du projet. En effet, si l'enjeu était en premier lieu d'améliorer la qualité du cadre de vie de ces espaces de travail, une attention particulière a été portée à la performance énergétique dans un objectif d'optimisation de cette consommation avec :

- une isolation thermique des murs par l'intérieur, une isolation thermique de la toiture et la mise en place de menuiseries double vitrage, équivalentes à la réglementation des bâtiments neufs ;
- une protection solaire : brise-soleils verticaux ou horizontaux en façade ;
- une ventilation optimisée : préchauffage et rafraîchissement via la centrale de traitement d'air ainsi qu'une sur-ventilation nocturne en période estivale.

De son côté, le plan de comptage des énergies devrait permettre une meilleure maîtrise de nos consommations énergétiques sur le reste du site, afin de toujours aller plus loin dans les efforts de sobriété énergétique.

En 2025, une baisse de près de 9 % de nos consommations a été constatée par rapport à 2024.
Tous fluides confondus, les consommations diminuent de 8,8 % (-12,5 % pour le chauffage, - 6,5 % pour l'électricité, - 0,3 % pour la climatisation) par rapport à 2024 et de 40,4 % par rapport à 2019.

Pour le handicap et l'égalité professionnelle

La sensibilisation et l'information aux agents

La DILA a maintenu tout au long de l'année 2025 son engagement en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
Confortée par le renouvellement, pour les services du Premier ministre, du double label « Égalité-Diversité », délivré par l'AFNOR en début d'année, la DILA a poursuivi le renforcement de ses mesures (handicap, recrutements, formations, communication interne, accessibilité des bâtiments, accompagnement des jeunes, accessibilité numérique, etc.) tout en structurant davantage sa gouvernance avec la tenue de deux comités de pilotage en juin et en décembre et la validation d'un plan d'actions dédié pour l'année 2026.

La DILA continue de former largement les agents sur ces thématiques en proposant quatre modules de formation obligatoires et en présentiel afin de favoriser les interactions. 77 % des agents de la DILA (dont 84 % des managers) ont suivi les deux modules « égalité » et « diversité », tandis que 33 % (dont 60 % d'encadrants) ont participé à la formation visant à lutter contre les violences sexuelles et sexistes (cette formation a commencé à être déployée fin 2022). La formation « laïcité » a été suivie par 17 % des agents depuis son lancement fin 2024 (dont 44 % des encadrants).
Des exigences strictes continuent de s'appliquer au processus de recrutement et permettent de garantir son caractère non discriminatoire, ainsi que l'égalité de traitement de tous les candidats : cela s'illustre par un respect à plus 98 % des critères du guide de recrutement des services du Premier ministre, sur l'ensemble de l'année.
Une infographie sur le processus de recrutement a été diffusée auprès des managers pour sécuriser ces bonnes pratiques.

En 2025, la DILA a poursuivi le déploiement d'actions en faveur du soutien à l'emploi et à l'intégration des personnes en situation de handicap. Le taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH) au sein de la DILA a progressé pour atteindre fin 2025 le chiffre de 9,7 %. Diverses actions ont été menées : soutien managérial auprès des encadrants de personnes en situation de handicap, accompagnement de deux agents en situation de handicap ayant sollicité un appui concernant leur évolution professionnelle, animation d'un groupe handicap interne à la DILA, mise en place d'actions communes avec la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre, ainsi que mise en valeur du programme Handi'Talents.

Le réseau des femmes des services du Premier ministre

Le réseau des femmes des services du Premier ministre s'engage pour faire entendre la voix des femmes et la culture de l'égalité dans le milieu professionnel, soutenir leur développement professionnel (tutorat, ateliers de co développement, mentorat...), favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle et accompagner les actions en faveur de la santé et du bien-être.
Le 7 octobre 2025, la DILA, qui compte une soixantaine d'agentes au sein de ce réseau, a accueilli un café thématique intitulé « Regards croisés sur la mixité ».
La secrétaire générale et référente Égalité-Diversité pour la DILA, Gwénolée Pruvot-Dubos, et la cheffe de la division du pilotage, des services généraux et de Ségur-Fontenoy de la DSAF, Nicole Civatte, toutes deux co-marraines du réseau, ont également animé un webinaire de présentation du réseau des femmes le 4 décembre à la DILA.

Pour le dialogue social

À la suite de la décision du Conseil d'État du 6 février 2024 et compte tenu de ses impacts sur le corps électoral et les instances représentatives du personnel de la DILA, de nouvelles élections professionnelles au comité social d'administration (CSA) ont été organisées le 17 décembre 2024 et ont conduit à la désignation pour 2025 de nouveaux représentants du personnel pour le CSA et sa formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT).

Dans le cadre des instances, le dialogue social au sein de la DILA a été marqué, notamment, par des échanges sur les sujets liés aux orientations du plan stratégique 2027, aux évolutions d'organisation de la DILA, à la prévention des addictions, à la mise en place d'un audit sur les risques psycho-sociaux (RPS), au plan d'action Égalité et Diversité, à la qualité de vie et des conditions de travail et aux travaux du 6e étage du site parisien.
Outre ces sujets d'actualité, ceux évoqués de manière annuelle ont également fait l'objet de discussions avec les représentants du personnel : mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et plan d'actions associé, plan de développement des compétences de l'année et bilan de celui de l'année précédente, rapport social unique (RSU) et données sociales ; visites de services par la F3SCT ; bilans annuels en matière de santé, de prévention, d'action sociale et de signalements, etc.

Pour une gestion budgétaire exemplaire

Le département des affaires financières pilote la gestion du budget annexe « Publications officielles et information administrative » (BAPOIA) qui est composé de deux programmes : le programme 623 « Édition et diffusion » et le programme 624 « Pilotage et ressources humaines ». L'excédent du budget annexe s'établit à 52 M€ en 2025.

Les recettes

Les recettes budgétaires encaissées s'élèvent à 193,3 M€ en 2025.
Le total des recettes d'annonces légales se chiffre à 190 M€ avec, par rapport à 2024 une légère baisse (-1,4 M€) pour le *Bulletin officiel des annonces de marchés publics* (*BOAMP*), une hausse de 0,9 M€ pour le *Bulletin officiel des annonces civiles et com-*

merciales (*BODACC*) et une stabilité des autres recettes d'annonces publiées au *bulletin des annonces légales* (*BALO*) et au *Journal officiel* « Lois et Décrets ». Les recettes hors annonces (travaux d'impression et prestations d'édition, ventes de publications et abonnements, autres produits, s'établissent à 3,2 M€.

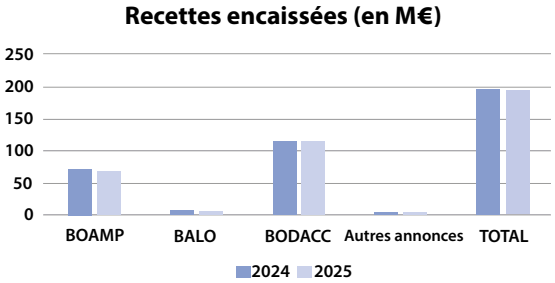

Les dépenses

Les dépenses du BAPOIA s'élèvent, en 2025, à 141,3 M€ en crédits de paiement (CP), en hausse de 2,6 M€ en CP par rapport à l'exécution 2024, évolution principalement imputable aux travaux de rénovation totale des 5e et 6e étages des bâtiments parisiens.
Les dépenses de personnel ont atteint 63,1 M€. La consommation annualisée du plafond d'emplois pour 2025 s'élève à 441,5 ETPT (hors apprentis), contre 456,3 ETPT en 2024.

Les dépenses de la SACIJO ont été exécutées à hauteur de 26,5 M€. Les dépenses de fonctionnement DILA s'élèvent à 37,5 M€ en CP avec une augmentation des dépenses informatiques (hébergement et intégration applicative notamment) atténuée par la diminution des dépenses autres sur le programme 623 et une augmentation des dépenses de gestion immobilière sur le programme 624.

Les dépenses d'investissement atteignent 13,2 M€ en AE et 14,2 M€ en CP (hausse liée aux travaux structurants, atténuée par la moindre consommation dans les domaines de l'infrastructure et de la sécurité informatiques).

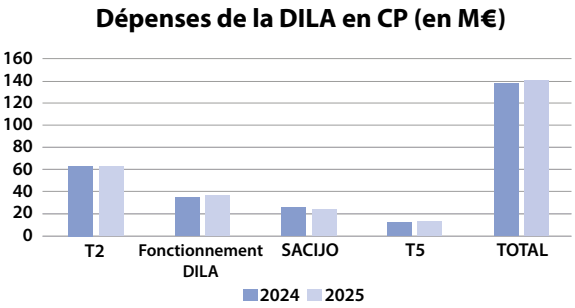

Les achats

- 65 marchés ont été notifiés en 2025 (renouvellements et nouveaux besoins), dont 42 marchés ministériels/interministériels et 23 marchés portés uniquement par la DILA.
- au total, 347 marchés sont en cours d'exécution, dont 114 marchés propres à la DILA et 233 marchés ministériels/interministériels.
- 2 601 demandes d'achats (DA) ont été traitées par l'entité de pré-gestion pour un montant total de 38,4 M€ HT.

La comptabilité

Le délai global de paiement 2025 s'élève à 12,48 jours, en hausse de 0,97 jour par rapport à 2024. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 15,9 % du nombre de demandes de paiement traitées (5 489 contre 4 737), ainsi que par l'indication par les départements gestionnaires de la date réelle du service fait.

Le taux de recouvrement des créances s'établit à 99,20 % tous exercices confondus et à 90,84 % pour l'année en cours, en baisse de 1,53 point par rapport à 2024.

Le taux de dématérialisation des factures BOAMP progresse encore, passant de 91 à 97 % en nombre de factures émises. En complément des chaînes de poursuite automatisées (titre de perception, lettre de relance, mises en demeure), des relances ciblées ont été réalisées sur les débiteurs publics présentant les encours les plus importants (ministères, métropoles, hôpitaux…), en privilégiant le contact par courriel, mais aussi l'envoi de derniers avis avant mandatement d'office. Le partenariat noué avec le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce a également

été poursuivi afin de relancer les greffes présentant des retards de paiement importants. 168 saisies à tiers détenteur bancaires ont été lancées à l'encontre de débiteurs privés, *via* des actes de poursuites désormais automatisés dans Oracle. Les restes à recouvrer s'élèvent à 21 839 320 € au 31 décembre 2025.

L'actif net immobilisé de 72,24 M€ est en augmentation de 4,19 M€ par rapport à 2024. Cette hausse s'explique principalement par les travaux de rénovation des 5e et 6e étages des locaux parisiens. Les immobilisations incorporelles représentent 80,9 % de l'actif immobilisé net.

Enfin, la qualité comptable s'est renforcée : la réduction des valeurs à imputer (VAI) s'est poursuivie, passant de 44 fin 2024 à 36 VAI fin 2025. En plus d'un important travail d'apurement des opérations les plus anciennes, la réactivité pour solliciter le client, la pérennisation des bonnes pratiques (règlements groupés et transmission de l'avis de virement correspondant par courriel) et le rejet rapide des virements ne concernant pas la DILA concourent à l'accélération et à la fiabilisation des rapprochements, la part des règlements par chèque s'étant par ailleurs encore réduite (2 758 contre 3 535 en 2024). Par ailleurs, le recours à la facturation interne dans Chorus se généralise dans le cadre de conventions de refacturation de prestations informatiques entre services de l'État.

ANNEXES

Statuts et textes de référence

Administration centrale relevant des services du Premier ministre, placée sous l'autorité de la secrétaire générale du Gouvernement. Le décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010 crée la direction de l'information légale et administrative. Il élargit les missions des anciennes directions de La Documentation française et des Journaux officiels.

La DILA a pour missions de :
- garantir l'accès au droit ;
- offrir aux citoyens les informations nécessaires à leurs démarches administratives ainsi qu'à la connaissance de leurs droits et obligations ;
- contribuer à la transparence de la vie publique, économique et financière ;
- favoriser l'accès des citoyens à la vie publique et au débat public.

Ces missions font de la DILA un opérateur et un producteur de données publiques, essentielles au fonctionnement de la démocratie. En effet, la DILA rend effective la diffusion de la norme juridique, permet au citoyen de connaître les règles administratives et les démarches liées, et contribue à la compréhension des politiques publiques. Elle diffuse principalement ses données sur internet et propose une offre éditoriale numérique et papier.

→ **Décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010** relatif à la direction de l'information légale et administrative ;
→ **Décret n° 2002-1064 du 7 août 2002** relatif au service public de la diffusion du droit par l'internet ;
→ **Décret n° 2015-1717 du 22 décembre 2015** relatif à la dématérialisation du *Journal officiel* de la République française ;
→ **Arrêté du 2 janvier 2017** portant organisation de la direction de l'information légale et administrative ;
→ **Arrêté du 24 juin 2014** relatif à la gratuité de la réutilisation des bases de données juridiques et associatives de la direction de l'information légale et administrative.

La DILA est dotée d'un budget annexe « Publications officielles et information administrative ».

ORGANIGRAMME

de la direction de l'information légale et administrative au 1er avril 2026

DIRECTION

Véronique LEHIDEUX
Directrice

David SARTHOU
Directeur adjoint

Patrick PERRET
Directeur de projet « Nouveaux outils de production normative »

Laurent ESTIEUX
Conseiller à la sécurité du numérique (CSN) et à la gestion des risques

Karine PEUVRIER
Département de la communication

SOUS-DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Stéphane HARAMBURU
Sous-directeur

Marc DELAFOSSE
Département des infrastructures et des services

Emmanuel CORTES
Centre d'appui à la production normative

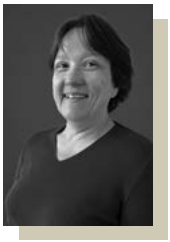

Karine LETROUIT
Département des systèmes d'information de l'administration numérique

Laurent KARAR
Département des systèmes d'information économique et de gestion

Idoia FRADUA GARCIA-SOTO
Département de la stratégie et de la sécurité

SOUS-DIRECTION DES PUBLICS ET DES PRODUITS

Lucille JOSSE
Sous-directrice

Thérèse MICHAUX
Département de l'information régalienne et économique

Benjamin BÉRUT
Département de l'information administrative multi-canal

Peggy RASQUIN
Centre d'appels interministériel

Bernard GALLUET
Département de l'imprimerie

Nadège CRESSONNIER
Département de l'édition et du débat public

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Gwénolée PRUVOT-DUBOS
Sous-directrice

François CAMPANA
Département de l'appui au pilotage et des affaires juridiques

Patricia TIROT-TOURNUT
Département des ressources humaines

Sébastien ESNAULT
Département des affaires financières

Garin BOUX
Département de la logistique, de l'immobilier et des services

Émilie LEPLEY
par Intérim Agence comptable budget annexe « Publications officielles et information administrative »

Coordination de la rédaction : **Direction - Département de la communication**
Conception et réalisation graphique : **Studio graphique multimédia de la DILA**
Crédits photographiques : © DILA
Impression DILA
Direction de l'information légale et administrative
26, rue Desaix, 75105 Paris
N° 978-2-11-174428-8
Dépôt légal : mai 2026

IMPRIM'VERT®
PEFC 10-31-2190
papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

legifrance.gouv.fr
Le service public de la diffusion du droit

service-public.gouv.fr
Le site officiel de l'administration française

vie-publique.fr
S'informer et comprendre les politiques publiques

Direction de l'information légale et administrative
26, rue Desaix – 75015 Paris
Tél. : 01 40 58 75 00
www.dila.gouv.fr

Direction
Département de la communication
Tél. : 01 40 15 70 42
dircom@dila.gouv.fr